

**Actualisation du
Document de référence 2003
(déposé auprès de l'Autorité
des Marchés Financiers le 23 mars 2004)
déposée le 2 décembre 2004**

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES | 2 |
| 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT | 2 |
| 2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES..... | 2 |
| 3. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 2 |
| II. EVOLUTIONS RECENTES | 4 |
| III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL | 6 |
| 1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE ENTRE LE 1 ^{ER} JANVIER 2004 ET LE 30 SEPTEMBRE 2004 | 6 |
| 2. REPARTITION DU CAPITAL AU 30 SEPTEMBRE 2004 | 6 |
| 3. FRANCHISSEMENTS DE SEUILS | 6 |
| IV. RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2004 | 7 |
| 1. PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES | 8 |
| 2. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL..... | 9 |
| 3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES | 13 |
| 4. AUTRE INFORMATION | 34 |
| V. CONVENTION REGLEMENTEE | 34 |
| VI. COMMUNIQUE DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LE 23 MARS 2004 | 35 |

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1. Attestation du responsable du document de référence

« A ma connaissance, les données de la présente actualisation du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2004 sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paul HERMELIN
Directeur Général

2. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires :

- PricewaterhouseCoopers Audit SA
32 rue Guersant, 75017 PARIS,
représenté par M.B. RASCLE

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 1996.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

- KPMG S.A.

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex
représenté par MM. JL. DECORNOY et F. QUELIN

Date premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Commissaires aux Comptes suppléants :

- Monsieur Philippe GUEGEN
20, rue Garibaldi 69006 LYON

Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SA,
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2003.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

- Monsieur Guillaume LIVET

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex

Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet KPMG S.A.,
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

3. Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CAP GEMINI S.A. et en application du règlement général AMF articles 211-1 à 211-42, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des

informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2004 sous le n° D.04-0313 et dans son actualisation ci-jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité de Monsieur Paul HERMELIN, Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 23 mars 2004, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre avis de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. La présente actualisation ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Le tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés pour la période du 1er janvier 2004 au 30 juin 2004, arrêté par le Conseil d'Administration selon les règles et principes comptables français, a fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte ni réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans le document de référence et son actualisation.

Les commissaires aux comptes

Paris, le 30 novembre 2004

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A

Bernard Rasclé

Jean-Luc Decornoy
Associé

Frédéric Quélin
Associé

Information annexe :

Le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2004 sous le n° D.04-0313 inclut le rapport général sur les comptes annuels et le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 des commissaires aux comptes (respectivement en page 86 et page 51), comportant la justification des appréciations des commissaires aux comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce.

Il inclut également en page 50 le rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président de Cap Gemini S.A. décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

II. EVOLUTIONS RECENTES

Depuis le 23 mars 2004, le Groupe a lancé le 5 avril 2004 une offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Transiciel. La durée de l'offre était du 7 avril au 22 avril 2004 inclus et les termes de l'offre étaient de 13,25 euros pour une action Transiciel, coupon attaché.

Au cours du premier semestre 2004, le Groupe a signé un contrat de près de 3 milliards d'euros avec la société américaine TXU portant sur la fourniture de services d'externalisation de processus et de solutions technologiques.

Le 9 septembre 2004, le Groupe a publié ses comptes pour le premier semestre 2004 qui sont joints avec le rapport d'activité en section IV ci-après.

Le 4 novembre 2004, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat d'une valeur de 1,6 milliard d'euros sur 10 ans avec Schneider Electric (voir communiqué joint en Section IV).

Le 9 novembre 2004, le Groupe a publié son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2004 qui a fait l'objet d'un communiqué de presse joint ci-après. En outre, le Groupe a annoncé la vente de sa participation de 14,6% dans la société Vertex pour environ 68 millions d'euros (voir traduction en français du communiqué original en Section IV).

Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

A l'occasion de la publication de ses comptes pour le premier semestre 2004, la Société a annoncé que le Groupe Capgemini ne respectait pas au 30 juin 2004 l'un des deux ratios financiers que comporte sa ligne de crédit multidevises de 600 millions d'euros signée le 31 juillet 2001, à savoir le ratio de couverture des charges financières nettes par le résultat d'exploitation consolidé. En effet, ce ratio s'établissait à 2.6 à la date du 30 juin 2004 sur 12 mois glissants, à comparer au niveau minimum de 3.5 que le Groupe s'était engagé à respecter au 31 décembre et 30 juin de chaque année. Dans ce contexte, la Société a également annoncé avoir engagé des discussions avec les banques participantes portant sur les modalités d'un réaménagement des conditions d'utilisation de cette ligne de crédit.

A cette occasion, la Société a enfin précisé que le Groupe respectait pleinement l'autre ratio financier, à savoir un ratio d'endettement net consolidé rapporté à la situation nette consolidée, qui s'établissait à 0.1% au 30 juin 2004 par rapport à un niveau maximum fixé à 1.

Le 15 octobre 2004, la Société a confirmé avoir recouvré la disponibilité de sa ligne de crédit et a précisé que les tirages sur cette ligne seraient désormais soumis à une marge variant de 0,60 % à 0,65 % (selon le niveau d'utilisation) et à une commission de non-utilisation de 0,21 %, ces commissions pouvant évoluer, à la hausse comme à la baisse, en fonction du niveau de notation de crédit long terme attribué à la Société par Standard & Poor's.

Par ailleurs, il a été précisé que le ratio de couverture des charges financières nettes par le résultat d'exploitation consolidé devant être respecté par le Groupe Capgemini au titre de l'année 2004 avait été fixé à 1,75.

Il est à noter enfin que :

- cette ligne n'a jamais fait l'objet de tirages, qu'elle n'était toujours pas tirée à la date présente et que la Société n'anticipe pas qu'elle fasse l'objet de tirages dans un proche avenir ;
- un changement à la hausse ou à la baisse du niveau de notation de crédit long terme attribué à la Société par Standard & Poor's serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne de crédit.

Taux d'intérêts et couvertures des risques de taux d'intérêts

Les états financiers du Groupe pour le premier semestre 2004 faisaient ressortir que la part des dettes à taux variable était au 30 juin 2004 de 24 % et la part des dettes à taux fixe de 76 %.

Le 28 octobre 2004 la Société est entrée dans un nouveau contrat d'échange de taux d'intérêts relatif à l'Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. émis par la Société le 24 juin 2003 (OCEANE) qui porte sur un montant total de 460 millions d'euros et pour une période allant jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Au terme de ce contrat d'échange de taux d'intérêts, la Société est payeur d'un taux variable contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5 %). Le taux variable est plafonné à 3,41% et soumis à un taux plancher de 1,41%.

A la suite de cette opération, la Société a accru sa sensibilité à l'évolution des taux, tout en plafonnant son risque à une hausse des taux.

Il était également précisé dans les états financiers du premier semestre 2004 que six couvertures de taux d'intérêts étaient en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (cap, floor et tunnel) portant sur un montant total de 230,9 millions d'euros, comprenant notamment quatre contrats d'échange de taux mis en place par Transiciel sur ses prêts à moyen terme et portant sur un montant total de 159,1 millions d'euros. L'évaluation de ces contrats d'échange de taux à la valeur de marché au 30 juin 2004 faisait apparaître une perte latente de 5 millions d'euros, montant provisionné dans le cadre de l'acquisition de la société Transiciel.

Après avoir remboursé par anticipation et en totalité, le 24 février 2004, les prêts à moyen terme objet de ces quatre contrats d'échange de taux, le Groupe a décidé de procéder en date du 30 octobre 2004 à l'annulation de ces contrats d'échange.

III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL

1. Evolution du capital social entre le 1er janvier 2004 et le 30 septembre 2004.

Au vu des résultats définitifs après réouverture de l'offre publique alternative d'échange initiée par la Société sur les actions de la société Transiciel, le Président du Conseil d'Administration a, le 10 février 2004, décidé d'émettre en rémunération des actions Transiciel apportées 211.129 actions Cap Gemini. Durant la période, il a été en outre créé 6.300 actions suite à la levée d'options. Au 30 septembre 2004, le nombre d'actions s'établit donc à 131.382.778 pour un capital de 1.051.062.224 euros.

2. Répartition du Capital au 30 septembre 2004.

Au 30 septembre 2004, la répartition du capital est la suivante :

| | Nombre d'actions | % du capital | % des droits de vote |
|-----------------------|------------------|--------------|----------------------|
| Wendel Investissement | 3 118 514 | 2,4% | 2,4% |
| Serge Kampf | 6 819 947 | 5,2% | 5,2% |
| Paul Hermelin | 140 048 | 0,1% | 0,1% |
| Public (1) | 121 293 112 | 92,3% | 92,3% |
| Auto-détention | 11 157 | 0,01% | 0,01% |
| Auto-contrôle | - | - | - |
| TOTAL | 131 382 778 | 100 | 100 |

(1) y compris la part de capital détenue par les managers, notamment ceux ayant exercé dans le passé des options de souscription d'actions et ayant conservé leurs actions depuis lors, ainsi que les actions des associés d'Ernst & Young Consulting ayant reçu des actions en mai 2000 et étant devenus salariés du Groupe suite à cette acquisition.

3. Franchissements de seuils

Morgan Stanley & Co International Ltd a déclaré à la Société (le 20 septembre 2004) avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote, puis (le 21 septembre 2004) avoir franchi à la baisse ce même seuil de 5%.

IV. RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2004

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

AU 30 JUIN 2004

(en millions d'euros)

| | Comptes consolidés | | | | |
|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | 1 ^{er} semestre 2000 | 1 ^{er} semestre 2001 | 1 ^{er} semestre 2002 | 1 ^{er} semestre 2003 | 1 ^{er} semestre 2004 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 2 611 | 4 440 | 3 733 | 3 023 | 2 970 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 2 390 | 4 171 | 3 723 | 2 942 | 2 990 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | | | | |
| Montant | 221 | 269 | 10 | 81 | (20) |
| % | 8,5% | 6,1% | 0,3% | 2,7% | (0,7%) |
| RESULTAT NET (part du Groupe) | 95 | 111 | (256) | (90) | (135) |
| RENTABILITE NETTE | 3,6% | 2,5% | (6,9%) | (3,0%) | (4,5 %) |
| RESULTAT PAR ACTION | | | | | |
| - Nombre moyen d'actions retraité | 96 763 804 | 126 766 449 | 126 366 859 | 125 571 779 | 132 290 268 |
| - Résultat net dilué (part du Groupe) en euros | 0,98 | 0,88 | (2,04) | (0,72) | (1,03) |
| TRESORERIE NETTE (au 30 juin) | (268) | 362 | 247 | 419 | (4) |
| NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS (au 30 juin) | 55 387 | 60 254 | 55 497 | 49 411 | 55 171 |

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

L'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2004

Premier fruit de la réorientation et des restructurations du Groupe, le chiffre d'affaires progresse de 0,8 % à taux de change et périmètre constants par rapport au deuxième semestre 2003 et s'établit à 2 970 millions d'euros. A taux et périmètre courants, (en incluant donc l'impact de l'intégration de Transiciel), il progresse de 8,8 %. L'effectif au 30 juin 2004 s'établit à 55 171 personnes contre 55 576 au 1er janvier 2004.

Les mesures mises en œuvre par le Groupe pour relancer la dynamique commerciale – notamment la campagne de communication – lui ont permis de tirer parti de l'amélioration de certains marchés et d'enregistrer un niveau record de commandes : les signatures de contrats se sont élevées à 5,9 milliards d'euros (dont le contrat TXU pour près de 3 milliards d'euros) contre 3,7 milliards d'euros au premier semestre 2003. Le carnet de commandes du Groupe atteint 12,6 milliards d'euros au 30 juin, à comparer aux 6,1 milliards d'euros au 30 juin 2003, sachant que les contrats d'infogérance contribuent pour l'essentiel à ce bond en avant. La visibilité du Groupe sur l'activité des prochains exercices est meilleure et l'augmentation du chiffre d'affaires au second semestre justifiera l'investissement commercial des premiers mois de l'année.

Au premier semestre, la croissance de l'assistance technique de proximité et de l'infogérance a compensé le léger recul séquentiel enregistré par les activités projets et conseil. Un nombre anormalement élevé de dépassements sur projets – qu'expliquent les très difficiles conditions du marché en 2002 et 2003 – a affecté la rentabilité du portefeuille de projets d'intégration de systèmes.

Dans ce contexte, le Groupe a enregistré au 30 juin 2004 une perte d'exploitation de 20 millions d'euros (soit une marge de -0,7 % contre 2,7 % au premier semestre 2003), l'amélioration sensible de la performance au second trimestre n'ayant pas compensé l'effet d'un début d'année difficile.

Analyse par métiers et par pays

Dans l'activité Infogérance, le positionnement stratégique sur l'infogérance de transformation continue de porter ses fruits, comme en atteste la signature au printemps 2004 du contrat TXU qui fait suite à celle du contrat Inland Revenue fin 2003. Toutefois, l'obtention de ces contrats a exigé d'importants efforts commerciaux alors que leurs effets sur la croissance et la rentabilité ne se feront sentir qu'au fur et à mesure de leur montée en puissance. A noter que la contribution de l'Infogérance au chiffre d'affaires du Groupe (28 % au 30 juin 2004) devrait significativement augmenter au second semestre avec l'entrée en production en particulier des contrats TXU et Inland Revenue, dont la phase de transition s'est achevée avec succès.

Dans l'activité Conseil (18 % du chiffre d'affaires au premier semestre), les premiers signes de reprise apparus en début d'année se sont confirmés au cours du semestre : demande plus soutenue, stabilisation voire légère remontée des prix, amélioration du taux d'utilisation à 64 % contre à peine plus de 60 % au premier semestre 2003. C'est dans le Conseil que la hausse du taux de rotation des effectifs est la plus marquée (près de 25 % sur une base annuelle au premier semestre contre 18 % durant le premier semestre 2003), affectant la rentabilité de cette activité, particulièrement en Amérique du Nord.

L'activité Technologie (37 % du chiffre d'affaires) reste soumise à une pression sur les prix et à un environnement concurrentiel marqué par un recours accru aux ressources « off shore ». A ces facteurs externes s'ajoute l'incidence de la « remise à niveau » d'un certain nombre de contrats signés au cours de ces dernières années contribuant en particulier à la dégradation de la performance au Royaume-Uni et en Amérique du Nord sur la période. Enfin, les coûts de structure ne sont pas encore totalement en adéquation avec les nouvelles conditions du marché.

Enfin, dans l'activité d'Assistance Technique de Proximité, l'intégration de Transiciel s'est déroulée conformément aux attentes et le pôle Sogeti-Transiciel (17 % du chiffre d'affaires du Groupe) est en croissance de 5,1 % par rapport au second semestre 2003. Avec un taux d'utilisation des ressources en progression, cette activité réalise toujours la meilleure rentabilité opérationnelle de l'ensemble et affiche de fortes ambitions de croissance.

L'analyse par zone géographique montre une évolution contrastée du chiffre d'affaires entre le premier semestre 2004 et le second semestre de l'an dernier. L'ensemble des pays européens (76 % de l'activité du Groupe) a renoué avec la croissance (+5,2 % à taux et périmètre constants), tandis que l'Amérique du Nord (22 % de l'activité du Groupe) a enregistré une décroissance de 10,8 % sur ces mêmes bases.

La dégradation de la performance opérationnelle du Groupe au premier semestre est due principalement :

- au poids des investissements commerciaux consentis, en particulier pour la négociation (souvent longue et complexe) des grands contrats que le Groupe a gagnés ou perdus au cours du premier semestre
- A l'identification et à l'enregistrement de dépassements importants sur plusieurs contrats conclus en 2001 et 2002 à des conditions qu'il s'est avéré difficile de respecter
- Aux dépenses occasionnées par l'adoption d'un nouveau nom et d'un nouveau logo pour le Groupe et par la campagne publicitaire qui l'a accompagnée au plan mondial
- A la forte dégradation des résultats opérationnels de la zone Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, du Royaume-Uni.

En Amérique du Nord, du fait d'un début d'année difficile, de lourdes pertes de production enregistrées sur des projets signés entre 2001 et 2003, et d'une augmentation sensible du taux de rotation des effectifs, le Groupe a enregistré au premier semestre une perte de 32 millions d'euros, soit 4,8 % du chiffre d'affaires, contre un profit de 13 millions d'euros au second semestre 2003. Les mesures prises après le remplacement du responsable de cette région – renforcement de l'équipe de Direction, contrôles plus stricts, en particulier des dépenses commerciales et surtout de la production et réorganisation des canaux commerciaux – devraient porter leurs fruits au second semestre.

Au Royaume-Uni, l'effet combiné de l'investissement commercial dans l'infogérance et des dépassements sur projets dans l'intégration de systèmes ont conduit à enregistrer une perte opérationnelle de 9 millions d'euros au premier semestre 2004 (contre un profit de 21 millions d'euros dans la deuxième moitié de 2003).

La performance des opérations en Europe continentale est contrastée; on constate un tassement de la profitabilité au Benelux du fait essentiellement d'un début d'année difficile suivi par un redressement en fin de semestre; la région nordique enregistre un résultat opérationnel déficitaire en grande partie imputable au coût de l'effort commercial relatif à l'infogérance; enfin, on note une amélioration de la performance de nos opérations en France et en Europe du Sud.

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDÉS ET DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le compte de résultat consolidé

- **Le chiffre d'affaires** du premier semestre s'élève à 2 970 millions d'euros contre 3 023 millions d'euros au premier semestre 2003, soit une baisse de 1,8 % à taux et périmètre courants et de 7,1 % à taux et périmètre constants. Comparée au second semestre 2003, l'activité est maintenant stabilisée (+0,8 % à taux et périmètre constant ; +8,8 % à taux et périmètre courants, incluant Transiciel pour un montant de 256 millions d'euros).

La répartition géographique du chiffre d'affaires (cf Note 16 des « Notes sur les comptes semestriels consolidés ») est sensiblement modifiée par rapport au premier semestre 2003 du fait de l'intégration de Transiciel, qui accroît le poids des opérations européennes et plus particulièrement françaises (25 % du chiffre d'affaires consolidé contre 19 % au premier semestre 2003). Par voie de conséquence, le poids de l'Amérique du Nord est en diminution (22 % du chiffre d'affaires consolidé contre 31 % au premier semestre 2003), reflétant de surcroît l'effet combiné de l'évolution de l'activité et celle du dollar face à l'euro.

L'intégration de Transiciel accroît également la part de l'assistance technique de proximité, qui représente 17 % du chiffre d'affaires contre 8 % au premier semestre 2003.

- **Le résultat d'exploitation** (dont la répartition par géographie figure en Note 16 des « Notes sur les comptes semestriels consolidés ») est une perte de 20 millions d'euros incluant un profit de 13 millions d'euros émanant de Transiciel, soit -0,7 % du chiffre d'affaires, à comparer à une marge d'exploitation de 2,7 % au premier et au deuxième semestre 2003.
- **Le résultat financier** s'établit à -12 millions d'euros contre -5 millions d'euros au premier semestre 2003, variation essentiellement imputable à l'endettement de Transiciel.

- **Les autres produits et charges (net)** s'élèvent à -62 millions d'euros contre -105 millions d'euros au premier semestre 2003 et sont principalement composés de:

- 52 millions d'euros de coûts de restructuration dont 40 millions d'euros de coûts de réductions d'effectifs, et 12 millions d'euros relatifs aux coûts de rationalisation du parc immobilier,
- une charge de 6 millions d'euros relative à la cession à un établissement de crédit d'un complément de créance de « carry-back » (voir ci-dessous).

- **La charge d'impôt** du premier semestre 2004 qui s'élève à 17 millions d'euros recouvre des impôts sur résultats bénéficiaires, notamment au Canada et en Allemagne, des impôts forfaitaires supportés principalement aux Etats-Unis et en Italie, la reconnaissance d'impôts différés passifs en Allemagne sur des différences temporaires et la dépréciation partielle du solde d'impôts différés actifs au Japon au 31 décembre 2003.

A noter que la société Cap Gemini SA a cédé le 28 juin 2004 à un établissement de crédit, pour un montant de 33 millions d'euros, une créance complémentaire de carry-back constatée pour un montant de 39 millions d'euros, résultant d'un accroissement des bénéfices d'imputation sur lesquels a été reporté le déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002, le produit d'impôt courant afférent étant compensé par la diminution des impôts différés actifs nets reconnus en France.

- Après prise en compte du résultat des sociétés mises en équivalence, des intérêts minoritaires et de l'amortissement des écarts d'acquisition (23 millions d'euros), **le résultat net part du Groupe** s'élève à -135 millions d'euros (contre -90 millions au premier semestre 2003). Au 30 juin 2004, le résultat net dilué par action s'élève à -1,03 euros sur la base de 132 290 268 actions, contre -0,72 euros au 30 juin 2003 sur la base de 125 571 779 actions.

Le bilan consolidé

- **La situation nette de l'ensemble consolidé** (capitaux propres et intérêts minoritaires) s'établit à 3 268 millions d'euros, soit une diminution de 83 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2003, qui résulte des mouvements suivants :
 - résultat net consolidé part du Groupe des six premiers mois de l'exercice, -135 millions d'euros,
 - variation de la réserve de conversion, +38 millions d'euros, qui traduit principalement l'évolution du dollar américain et de la livre sterling par rapport à l'euro,
 - augmentation de capital, +8 millions d'euros, destinée à payer en actions Capgemini l'acquisition de 3,39% d'intérêts supplémentaires dans la société Transiciel le 28 janvier 2004,
 - et pour le solde, cession sur le marché des actions retournées à Cap Gemini S.A. par des anciens associés d'Ernst & Young devenus salariés du Groupe.
- **Les actifs à long terme** s'établissent à 3 158 millions d'euros au 30 juin 2004 soit une hausse de 79 millions d'euros par rapport au solde du 31 décembre 2003 qui résulte principalement des mouvements suivants :
 - la reconnaissance de +29 millions d'euros d'écart d'acquisition relatifs à la société Logimatik (en Suisse) et au groupe Drägerwerk AG (en Allemagne) et de +21 millions d'euros supplémentaires relatifs à la société Transiciel,
 - l'acquisition (nette des cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles (100 millions d'euros), principalement au Royaume-Uni (42 millions d'euros), au Benelux (22 millions d'euros), aux Etats-Unis (13 millions d'euros), en Europe Centrale (12 millions d'euros), et en France (10 millions d'euros),
 - l'apport des immobilisations corporelles et incorporelles de Drägerwerk AG pour 11 millions d'euros,
 - l'amortissement total de la période (109 millions d'euros), dont 86 millions d'euros relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles, et 23 millions relatifs aux écarts d'acquisition,
 - la diminution des actifs d'impôts différés à long terme hors effet de conversion (25 millions d'euros) qui provient essentiellement de l'utilisation de 39 millions d'euros de déficits reportables en France du fait du carry-back.
 - l'effet de la conversion des actifs à long terme en devises pour +49 millions d'euros (dont 10 millions d'euros sur l'impôt différé actif à long terme).
- **Les créances d'exploitation nettes**, principalement composées des comptes clients et comptes rattachés, s'élèvent à 1 532 millions d'euros au 30 juin 2004, contre 1 411 millions d'euros au 31 décembre 2003. Au 30 juin 2004, ces derniers représentent 89 jours de chiffre d'affaires (contre 85 jours de chiffre d'affaires au 31 décembre 2003, et 85 jours de chiffre d'affaires au 30 juin 2003).
- **Les dettes d'exploitation nettes**, principalement composées des fournisseurs et comptes rattachés, du personnel ainsi que des impôts et taxes, s'élèvent à 1 421 millions d'euros au 30 juin 2004, contre 1 384 millions d'euros au 31 décembre 2003.
- **L'endettement net consolidé** au 30 juin 2004 ressort à 4 millions d'euros contre une trésorerie nette de 266 millions d'euros au 31 décembre 2003, la variation s'expliquant essentiellement par :
 - un flux de trésorerie d'exploitation négatif de 133 millions d'euros, résultant lui-même :
 - d'une capacité d'autofinancement positive de 28 millions d'euros intégrant l'effet de la cession à un établissement de crédit de la créance de report en arrière des déficits fiscaux en France (« carry-back ») pour 33 millions d'euros,
 - et d'une augmentation du besoin en fonds de roulement à hauteur de 161 millions d'euros qui s'explique essentiellement par :
 - la diminution des dettes de personnel (due principalement aux décaissements des indemnités de licenciement et de la part variable de la rémunération 2003)
 - l'augmentation des créances d'exploitation nettes, en grande partie compensée par l'augmentation des dettes d'exploitation
 - un flux de trésorerie d'investissement négatif de 121 millions d'euros lié essentiellement à des Investissements de nature opérationnelle.

Passage aux IAS/IFRS

Les travaux entrepris courant 2003 visant à préparer le Groupe au passage au 1er janvier 2005 aux normes IAS/IFRS se poursuivent conformément au calendrier initial. Après l'identification des divergences entre les principes comptables français appliqués au Groupe et les normes IAS/IFRS et les études d'impact corrélatives, les opérations de retraitement des comptes 2004 (ouverture au 1er janvier 2004 – date de transition – et au 30 juin 2004) notamment destinées à la présentation des comparatifs lors des publications 2005 sont en cours de réalisation ainsi que les opérations de mise à niveau des systèmes et procédures administratives et comptables. En parallèle des actions de formation sont menées au sein des équipes financières.



Les comptes de la société mère Cap Gemini S.A.

Le total des produits d'exploitation et des produits financiers de Cap Gemini S.A. pour le premier semestre 2004 s'élève à 94 millions d'euros, contre 83 millions d'euros pour le premier semestre 2003, augmentation essentiellement due aux produits de placements liés à la trésorerie disponible suite à l'émission de l'OCEANE en juillet 2003.

Le résultat avant impôt du premier semestre 2004 est un bénéfice de 65 millions d'euros à comparer à 68 millions d'euros pour le premier semestre 2003.

PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2004

Les commandes enregistrées dans les derniers mois permettent aujourd'hui de tableer sur une croissance à deux chiffres de l'activité au second semestre par rapport à la première partie de l'année.

Dans ces conditions, la marge opérationnelle du Groupe devrait s'améliorer sous l'effet combiné de la croissance du chiffre d'affaires et des mesures de redressement engagées dès le deuxième trimestre et qui comportent notamment :

- des dispositions de nature à relancer fortement nos activités en Amérique du Nord
- un programme d'amélioration du contrôle de la production
- une réduction plus vigoureuse des coûts de structure, notamment dans l'activité « intégration de systèmes »
- la fermeture ou la cession d'activités fortement déficitaires et non stratégiques.

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS 2004

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RELATIFS A LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2004

Aux actionnaires de CAP GEMINI S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Cap Gemini S.A. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 9 septembre 2004

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bernard Rasclé

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Luc Decornoy - Frédéric Quélin

Associé Associé

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS
 POUR L'EXERCICE 2003 ET POUR LES PREMIERS SEMESTRES CLOS
 LES 30 JUIN 2003 ET 2004

(en millions d'euros)

| | Notes | Exercice 2003 | | 1er semestre 2003 | | 1er semestre 2004 | |
|---|-------|---------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| CHIFFRES D'AFFAIRES | | 5 754 | 100,0 | 3 023 | 100,0 | 2 970 | 100 |
| Coûts des services rendus | 3 | 3 934 | 68,4 | 2 033 | 67,3 | 2 142 | 72,1 |
| Frais commerciaux | 3 | 662 | 11,5 | 363 | 12,0 | 322 | 10,9 |
| Frais généraux et administratifs | 3 | 1 003 | 17,4 | 546 | 18,0 | 526 | 17,7 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | | 155 | 2,7 | 81 | 2,7 | (20) | (0,7) |
| Produits et frais financiers (net) | 4 | (14) | (0,2) | (5) | (0,2) | (12) | (0,4) |
| Autres produits et charges (net) | 5 | (251) | (4,4) | (105) | (3,5) | (62) | (2,1) |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES | | (110) | (1,9) | (29) | (1,0) | (94) | (3,2) |
| Impôts | 6 | (47) | (0,8) | (39) | (1,3) | (17) | (0,5) |
| RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DÉPRÉCIATION DES PARTS DE MARCHÉ | | (157) | (2,7) | (68) | (2,3) | (111) | (3,7) |
| Résultat des sociétés mises en équivalence | | (1) | (0,0) | (1) | (0,0) | (1) | (0,0) |
| Intérêts minoritaires | 10 | (1) | (0,0) | (1) | (0,0) | - | (0,0) |
| RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DÉPRÉCIATION DES PARTS DE MARCHÉ | | (159) | (2,7) | (70) | (2,3) | (112) | (3,7) |
| Amortissement des écarts d'acquisition et dépréciation des parts de marché | 7 | (38) | (0,7) | (20) | (0,7) | (23) | (0,8) |
| RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) | | (197) | (3,4) | (90) | (3,0) | (135) | (4,5) |

| | Exercice 2003 | 1er semestre 2003 | 1er semestre 2004 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| NOMBRE MOYEN D' ACTIONS EXISTANTES | 125 785 036 | 125 349 882 | 131 214 636 |
| Nombre moyen potentiellement dilutif d'options de souscription d'actions | 559 468 | 221 897 | 567 032 |
| Nombre potentiellement dilutif maximal des bons d'attribution d'actions liés à l'acquisition de Transiciel | - | - | 508 600 |
| NOMBRE MOYEN D' ACTIONS RETRAITE | 126 344 504 | 125 571 779 | 132 290 268 |
| NOMBRE D' ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE | 131 165 349 | 125 479 105 | 131 381 578 |
| Résultat net part du Groupe (rappel) | (197) | (90) | (135) |
| Résultat net par action (en euros) (1) | (1,57) | (0,72) | (1,03) |
| Résultat net dilué par action (en euros) (2) | (1,57) | (0,72) | (1,03) |
| Résultat net par action (en euros) (3) | (1,50) | (0,72) | (1,03) |

(1) résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions

(2) résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions retraité. Pour l'exercice et les premiers semestres présentés, le résultat dilué par action, étant négatif, est identique au résultat de base

(3) résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en fin de période

Le résultat net du Groupe après amortissement des écarts d'acquisition mais avant intérêts minoritaires ressort à -135 millions d'euros pour le 1er semestre 2004, soit -4,5 % du chiffre d'affaires contre -89 millions d'euros et -2,9 % pour le 1er semestre 2003 (et -196 millions d'euros et -3,4 % pour l'exercice 2003).

BILANS CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2003, AU 31 DÉCEMBRE 2003 ET AU 30 JUIN 2004

| <i>(en millions d'euros)</i> | Notes | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|--|-------|--------------|------------------|--------------|
| ACTIF | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | 1 549 | 1 849 | 1 955 |
| Immobilisations corporelles | | 489 | 471 | 454 |
| Immobilisations financières | | 97 | 88 | 92 |
| TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | | 2 135 | 2 408 | 2 501 |
| Impôt différé actif à long terme | | 623 | 671 | 657 |
| TOTAL DES ACTIFS À LONG TERME | | 2 758 | 3 079 | 3 158 |
| Créances d'exploitation (net) | | 1 483 | 1 411 | 1 532 |
| Créances diverses | | 378 | 320 | 336 |
| Créances financières et placements à court terme | 11 | 470 | 929 | 631 |
| Banques | 11 | 293 | 292 | 241 |
| TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT | | 2 624 | 2 952 | 2 740 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 5 382 | 6 031 | 5 898 |
| Engagements reçus | 14 | 10 | 9 | 11 |
| PASSIF | | | | |
| Capital social | | 1 004 | 1 049 | 1 051 |
| Primes d'émission et d'apport | | 2 066 | 2 220 | 2 226 |
| Réserves et résultat consolidés | | 246 | 82 | (9) |
| CAPITAUX PROPRES | | 3 316 | 3 351 | 3 268 |
| Intérêts minoritaires | 10 | 26 | - | - |
| SITUATION NETTE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 3 342 | 3 351 | 3 268 |
| Dettes financières à long terme | 11 | 160 | 722 | 638 |
| Provisions et autres passifs à long terme | 13 | 259 | 258 | 246 |
| TOTAL DES PASSIFS À LONG TERME | | 419 | 980 | 884 |
| Dettes financières à court terme et découverts bancaires | 11 | 184 | 233 | 238 |
| Dettes d'exploitation (net) | | 1 354 | 1 384 | 1 421 |
| Dettes diverses | | 83 | 83 | 87 |
| TOTAL DES PASSIFS À COURT TERME | | 1 621 | 1 700 | 1 746 |
| TOTAL DU PASSIF | | 5 382 | 6 031 | 5 898 |
| Engagements donnés | 14 | 1 324 | 1 343 | 1 243 |
| TRÉSORERIE NETTE | 11 | 419 | 266 | (4) |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003
 ET POUR LES PREMIERS SEMESTRES 2003 ET 2004

| (en millions d'euros) | (*) Exercice 2003 | 1 ^{er} semestre 2003 | 1 ^{er} semestre 2004 |
|--|-------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| FLUX D'EXPLOITATION | | | |
| Résultat net (part du Groupe) | (197) | (90) | (135) |
| Intérêts minoritaires et résultat des sociétés mises en équivalence | 2 | 2 | 1 |
| RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES | (195) | (88) | (134) |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : | | | |
| Amortissements et dépréciation des parts de marché | 207 | 103 | 109 |
| Provisions | 19 | 10 | 7 |
| Variation des impôts différés | 9 | 18 | 37 |
| Plus et moins values sur cessions d'actifs | 20 | 16 | 7 |
| Autres éléments | 6 | - | 2 |
| MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES (I) | 66 | 59 | 28 |
| Flux de trésorerie liés : | | | |
| - aux créances clients et comptes rattachés (net) (A) | 342 | 135 | (89) |
| - aux dettes fournisseurs et comptes rattachés (net) (B) | (137) | (78) | 74 |
| - aux autres créances et dettes diverses (C) | (124) | (86) | (146) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (II=A+B+C) | 81 | (29) | (161) |
| FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (III=I+II) | 147 | 30 | (133) |
| FLUX D'INVESTISSEMENTS | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (151) | (80) | (83) |
| Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 5 | 3 | 6 |
| | (146) | (77) | (77) |
| Acquisitions d'immobilisations financières | (41) | (6) | (49) |
| Produits de cessions d'immobilisations financières | 2 | - | 7 |
| Dividendes reçus des sociétés non consolidées | 1 | - | - |
| | (38) | (6) | (42) |
| Incidence des variations de périmètre | 28 | - | (2) |
| FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS (IV) | (156) | (83) | (121) |
| FLUX DE CAPITAUX | | | |
| Augmentations de capital en numéraire (dont exercice de stock-options) | 1 | - | - |
| Emission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) | 460 | - | - |
| Emission/remboursement d'emprunts | 1 | (12) | (116) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (V) | 462 | (12) | (116) |
| VARIATION DE TRÉSORERIE (III+IV+V) | 453 | (65) | (370) |
| TRÉSORERIE D'OUVERTURE | 767 | 767 | 1190 |
| TRÉSORERIE DE CLÔTURE | 1190 | (**) 688 | 825 |
| Incidence des variations de cours des devises | (30) | (14) | 5 |
| VARIATION DE TRÉSORERIE | 453 | (65) | (370) |

(*) Le tableau des flux de trésorerie n'inclut pas les flux liés aux activités de la société Transiciel, intégrée globalement le 31 décembre 2003, à l'exception de sa trésorerie à la date de l'acquisition, présentée en incidence des variations de périmètre dans les flux d'investissements.

(**) Ce montant ne comprend pas les 452 millions d'euros de trésorerie correspondant à l'émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) lancée le 24 juin 2003, avec une date de jouissance et de règlement au 2 juillet 2003.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU 1^{ER} JANVIER 2003 AU 30 JUIN 2004

(en millions d'euros)

| | Nombre d'actions | Capital social | Primes d'émission et d'apport | Actions propres | Réserves | Ecart de conversion | Capitaux propres du Groupe |
|---|--------------------|----------------|-------------------------------|-----------------|------------|---------------------|----------------------------|
| AU 1^{ER} JANVIER 2003 | 125 479 105 | 1 004 | 2 063 | (1) | 520 | (81) | 3 505 |
| Augmentation de capital par levée d'options | 38 300 | - | 1 | - | - | - | 1 |
| Augmentation nette de capital destinée à l'acquisition de la société Transiciel (2) | 5 689 304 | 45 | 152 | - | - | - | 197 |
| Elimination de 209 477 actions propres restituées en 2003 | - | - | 4 | (5) | - | - | (1) |
| Annulation de 41 360 actions dans le capital social de Cap Gemini S.A. (1) | (41 360) | - | (1) | 1 | - | - | - |
| Apport des activités conseil d'Ernst & Young | - | - | 1 | - | - | - | 1 |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | - | (155) | (155) |
| Résultat net (part du Groupe) | - | - | - | - | (197) | - | (197) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2003 | 131 165 349 | 1 049 | 2 220 | (5) | 323 | (236) | 3 351 |
| Augmentation de capital par levée d'options | 5 100 | - | - | - | - | - | - |
| Augmentation nette de capital destinée à l'acquisition de la société Transiciel (2) | 211 129 | 2 | 6 | - | - | - | 8 |
| Cession des 209 477 actions propres restituées en 2003 | - | - | - | 5 | 1 | - | 6 |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | - | 38 | 38 |
| Résultat net (part du Groupe) | - | - | - | - | (135) | - | (135) |
| AU 30 JUIN 2004 | 131 381 578 | 1 051 | 2 226 | - | 189 | (198) | 3 268 |

(1) Soit 41 360 actions Cap Gemini S.A. restituées au 31 décembre 2002 par d'ex-associés d'Ernst & Young.

(2) L'Offre Publique d'Echange lancée le 20 octobre 2003 et visant les actions de la société Transiciel, a établi la participation du Groupe dans cette société à 93,32 % au 31 décembre 2003 et à 96,71 % au 10 février 2004. (L'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire, lancée le 7 avril 2004, a porté la participation du Groupe dans la société Transiciel à 100 %, après l'acquisition en numéraire de la totalité des actions Transiciel existantes non encore détenues par le Groupe).

NOTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS

Note 1 - Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes et normes comptables français et notamment avec le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999 et, pour les comptes semestriels, avec la recommandation n° 99.R.01 du 18 mars 1999 émise par le Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes semestriels consolidés sont préparés conformément aux règles et principes comptables appliqués par le Groupe pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils sont détaillés dans le document de référence 2003.

Note 2 - Evolution du périmètre de consolidation pour l'exercice 2003 et le premier semestre 2004

Les principaux mouvements de périmètre survenus au cours de l'exercice 2003 et du premier semestre 2004 sont les suivants :

- Le 4 septembre 2003, Cap Gemini S.A. a acquis les 4,84 % d'intérêts minoritaires que Cisco Systems détenait dans le capital de Cap Gemini Telecom S.A. Le pourcentage de participation du Groupe a ainsi été porté à 100 %.
- Au terme de l'Offre Publique d'Echange lancée le 20 octobre 2003 et visant les actions de la société Transiciel, le Groupe détient 93,32 % d'intérêt dans cette société au 31 décembre 2003. Transiciel est un prestataire européen en conseil en haute technologie, intégration de systèmes de gestion, infogérance et administration de systèmes et réseaux. Le Groupe Transiciel, principalement implanté en France, au Benelux et en Espagne, a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 496 millions d'euros, un résultat d'exploitation de 20 millions d'euros et un résultat net de -64 millions d'euros. L'opération ayant été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de Cap Gemini S.A. du 18 décembre 2003, avec un règlement livraison des titres le 24 décembre 2003, il a été décidé de consolider le Groupe Transiciel par intégration globale à la date du 31 décembre 2003.

Au 23 avril 2004, au terme de la réouverture de l'Offre Publique Alternative d'Echange et de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire, le pourcentage de participation du Groupe dans la société Transiciel s'élève à 100 %.

Au premier semestre 2004, les activités du Groupe Transiciel représentent 256 millions d'euros de chiffre d'affaires et 13 millions d'euros de résultat d'exploitation.

- En Suisse, dans le cadre d'un contrat d'infogérance, Capgemini Schweiz AG a repris Logimatik le 1er janvier 2004, filiale de services informatiques du groupe Georg Fischer. Au 30 juin 2004, Logimatik est détenue à 100 % et intégrée globalement.
- En Allemagne, dans le cadre d'un contrat d'infogérance, le Groupe a repris au 1er mars 2004 les quatre filiales de services informatiques du groupe Drägerwerk AG. Au 30 juin 2004, le Groupe intègre globalement ces sociétés détenues à 100 %.
- Aux Etats-Unis, le Groupe a créé la société Capgemini Energy LP dans le cadre d'un contrat de services de dix ans prenant effet au 1er juillet 2004, avec la société américaine d'électricité TXU Energy Company LLC. Au 30 juin 2004, le Groupe détient 97 % de la société Capgemini Energy LP.

Note 3 - Charges d'exploitation

Les postes « salaires et charges sociales » et « frais de déplacement » constituent les postes les plus importants des charges d'exploitation.

| (en millions d'euros) | (1) Exercice 2003 | (1) 1 ^{er} semestre 2003 | 1 ^{er} semestre 2004 |
|--|-------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Salaires et charges sociales | 3 672 | 1 922 | 1 974 |
| Frais de déplacement | 350 | 190 | 162 |
| TOTAL | 4 022 | 2 112 | 2 136 |
| En % du total des charges d'exploitation | 72% | 72% | 71% |
| En % du total du chiffre d'affaires | 70% | 70% | 72% |
| Effectif moyen | 49 805 | 50 581 | 55 341 |

(1) Hors Transiciel

Note 4 - Produits et frais financiers (net)

L'analyse des produits et frais financiers (net) est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Exercice 2003 | 1 ^{er} semestre 2003 | 1 ^{er} semestre 2004 |
|--------------------------------------|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Revenus des placements à court terme | 22 | 9 | 9 |
| Intérêts financiers sur emprunts | (38) | (15) | (22) |
| Autres résultats financiers | 2 | 1 | 1 |
| TOTAL | (14) | (5) | (12) |

La variation du résultat financier entre le premier semestre 2003 et le premier semestre 2004 résulte pour l'essentiel des charges d'intérêts relatives à la dette de la société Transiciel et d'une moindre rémunération des placements du Groupe compte tenu de la baisse des taux d'intérêt sur la période.

Note 5 - Autres produits et charges (net)

| <i>(en millions d'euros)</i> | Exercice 2003 | 1 ^{er} semestre 2003 | 1 ^{er} semestre 2004 |
|---|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Coûts de restructurations | (211) | (87) | (52) |
| Résultat de cession de créances de carry-back | (16) | (16) | (6) |
| Plus et moins-values sur cessions de titres et d'activités | 4 | 1 | - |
| Plus et moins-values sur cessions d'actifs incorporels et corporels | (1) | (1) | - |
| Profits et pertes sur créances financières | 2 | 2 | - |
| Profits et pertes de change (net) | (11) | (2) | (4) |
| Autres produits et charges (net) | (18) | (2) | - |
| TOTAL | (251) | (105) | (62) |

Les coûts de restructurations recouvrent :

Au premier semestre 2003 :

- 66 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs (2 290 collaborateurs), principalement en France, dans les pays Nordiques, et en Amérique du Nord,
- 21 millions d'euros d'autres charges liées principalement à des mesures de rationalisation du parc immobilier.

Au premier semestre 2004 :

- 40 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs (1 294 collaborateurs), essentiellement en Europe,
- 12 millions d'euros d'autres charges liées principalement à la poursuite sur le premier semestre des mesures de rationalisation du parc immobilier.

Résultat de cession de créances de carry-back

La charge est relative au résultat de cession de créances de carry-back constatées au titre du déficit fiscal 2002, respectivement pour 90 millions d'euros en 2003 et 39 millions d'euros en 2004 (voir note 6).

Note 6 - Impôts

La charge d'impôt du premier semestre 2004 s'élève à 17 millions d'euros et s'analyse de la manière suivante :

- impôts sur résultats bénéficiaires, notamment au Canada (6 millions d'euros) et en Allemagne (2 millions d'euros),
- impôts forfaitaires supportés principalement aux Etats-Unis et en Italie, pour un montant de 4 millions d'euros,
- reconnaissance d'impôts différés passifs sur différences temporaires en Allemagne pour un montant de 4 millions d'euros,
- dépréciation du solde d'impôts différés actifs au Japon au 31 décembre 2003 à hauteur de 1 million d'euros.

Par ailleurs, la société Cap Gemini S.A. a cédé le 28 juin 2004 à un établissement de crédit, pour un montant de 33 millions d'euros, une créance complémentaire de carry-back constatée pour un montant de 39 millions d'euros, résultant d'un accroissement des bénéfices d'imputation sur lesquels a été reporté le déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002, le produit d'impôt courant afférent étant compensé par la diminution des impôts différés actifs nets reconnus en France.

A noter que par mesure de prudence, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu dans la plupart des pays ayant généré des pertes sur le premier semestre 2004.

Note 7 - Amortissement des écarts d'acquisition et dépréciation des parts de marché

| <i>(en millions d'euros)</i> | Exercice 2003 | 1^{er} semestre 2003 | 1^{er} semestre 2004 |
|--|----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Amortissement des écarts d'acquisition | (38) | (20) | (23) |
| Dépréciation des parts de marché | - | - | - |
| TOTAL | (38) | (20) | (23) |

Note 8 - Transactions avec les entreprises liées

Les transactions essentiellement commerciales réalisées au 30 juin 2004 avec la société Vertex recouvrent :

- les prestations facturées par le Groupe à la société Vertex pour un montant de 39 millions d'euros,
- les prestations facturées par la société Vertex au Groupe pour un montant de 21 millions d'euros.

Les transactions réalisées avec les autres entreprises liées ne sont pas significatives.

Note 9 - Plans d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 1996 et le 23 mai 2000 le Conseil d'Administration ou le Directoire à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de cinq ans, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces deux plans, en vigueur au 30 juin 2004, sont résumées dans le tableau ci-après :

| | Plan 1996 | Plan 2000 | |
|---|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <i>Date de l'Assemblée</i> | <i>24 mai 1996</i> | <i>23 mai 2000</i> | |
| Nombre total d'options pouvant être consenties | 6 000 000 | 12 000 000 | |
| Date des premières attributions au titre de ce plan | 1 ^{er} juillet 1996 | 1 ^{er} septembre 2000 | 1 ^{er} octobre 2001 |
| Délai maximum d'exercice des options à compter de leur date d'attribution | 6 ans | 6 ans | 5 ans |
| Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de Bourse précédant l'octroi | 80% | 80% | 100% |
| Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur : | | | |
| • Plus bas | 87,96 | 139,00 | 24,00 |
| • Plus haut | 178,00 | 161,00 | 60,00 |
| Nombre total d'actions souscrites au 30 juin 2004 | 1 423 465 | - | 43 400 |
| Nombre d'actions au 30 juin 2004 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées | (1) 1 822 115 | (2) 1 729 950 | (3) 6 167 800 |
| Dont options détenues par quatre des onze membres du Conseil d'Administration | 70 000 | - | 95 000 |

(1) soit 363.765 actions au prix de 87,96 euros, 147.000 actions au prix de 114 euros, 355.350 actions au prix de 118 euros, 342.000 actions au prix de 178 euros, 327.000 actions au prix de 161 euros et 287.000 actions au prix de 144 euros.

(2) soit 982.450 actions au prix de 161 euros et 747.500 actions au prix de 139 euros.

(3) soit 2.300.500 actions au prix de 60 euros, 2.003.300 actions au prix de 24 euros, 1.305.000 actions au prix de 40 euros, et 559.000 actions au prix de 31 euros.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la société, les titulaires d'options de souscription d'actions pourront - s'ils le souhaitent - lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuée(s)).

Note 10 - Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires, qui comprennent la quote-part de la situation nette des filiales détenues par des tiers, s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2003 | Exercice 2003 | 1er semestre 2004 |
|--|-------------------|---------------|-------------------|
| AU 1^{er} JANVIER | 29 | 29 | 0 |
| Intérêts minoritaires dans le résultat du Groupe | 1 | 1 | - |
| Rachat des minoritaires de CGTM&N U.S. Inc. | (4) | - | - |
| Rachat des minoritaires Cisco | - | (26) | - |
| Réserve de conversion des minoritaires et autres | - | (4) | - |
| EN FIN DE PERIODE | 26 | 0 | 0 |

Les 26 millions d'euros au 30 juin 2003 correspondent principalement aux intérêts minoritaires de Cisco Systems dans Cap Gemini Telecom S.A.

En 2003, Cap Gemini S.A. a acquis 4,84 % du capital de Cap Gemini Telecom S.A. correspondant aux intérêts minoritaires de Cisco Systems, ce qui a ainsi porté la participation du Groupe à 100 %.

Note 11 - Trésorerie nette

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie disponible diminuée des dettes financières à court et long terme.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|------------------------------|--------------|------------------|--------------|
| Trésorerie | 688 | 1 190 | 825 |
| Dettes financières | (269) | (924) | (829) |
| TRESORERIE NETTE | 419 | 266 | (4) |

a) Trésorerie

La trésorerie s'analyse comme la somme des créances financières et placements à court terme, et du disponible en banque diminués des découverts bancaires.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|--|--------------|------------------|--------------|
| Créances financières et placements à court terme | 470 | 929 | 631 |
| Banques | 293 | 292 | 241 |
| Découverts bancaires | (75) | (31) | (47) |
| TRESORERIE | 688 | 1 190 | 825 |

b) Dettes financières

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme, ces dernières comprenant à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes dont la durée est inférieure à un an :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|----------------------------------|--------------|------------------|--------------|
| Dettes financières à long terme | 160 | 722 | 638 |
| Dettes financières à court terme | 109 | 202 | 191 |
| DETTES FINANCIERES | 269 | 924 | 829 |

Il convient de noter que les dettes financières à court terme et les découverts bancaires s'additionnent de la façon suivante:

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|---|--------------|------------------|--------------|
| Dettes financières à court terme | 109 | 202 | 191 |
| Découverts bancaires | 75 | 31 | 47 |
| DETTES FINANCIERES A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES | 184 | 233 | 238 |

b-1) Analyse par nature des dettes financières

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|--|--------------|------------------|--------------|
| Dettes bancaires ou assimilées | 33 | 211 | 57 |
| Emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) | - | 460 | 460 |
| Dettes liées aux contrats de location financement | 173 | 191 | 190 |
| Billets de Trésorerie | 60 | - | 45 |
| Autres dettes financières | 3 | 62 | 77 |
| TOTAL | 269 | 924 | 829 |

• Dettes bancaires ou assimilées

Les 57 millions d'euros correspondent principalement à des tirages, par les sociétés opérationnelles du Groupe, sur des lignes bancaires, principalement en Amérique du Nord (41 millions d'euros) et en Asie Pacifique (15 millions d'euros). Ces lignes de crédit bénéficient dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A.

Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

Le 31 juillet 2001, la Société a conclu avec un groupe de banques composé de BNP Paribas et Barclays Capital Group, toutes deux en qualité de chef de file, de Banca di Roma, Bank of America, CIC-Crédit Mutuel, Crédit Agricole Indosuez, Crédit Lyonnais, Deutsche Bank, HSBC/CCF, ING BANK, Natexis Banques Populaires et Société Générale, en qualité de co-arrangeurs, et de CADIF, Dresdner Bank AG et Fuji Bank Limited en qualité de participants, une ligne de crédit multidevises de 600 millions d'euros remboursable in fine au plus tard le 31 juillet 2006.

Pendant les six premiers mois de l'exercice 2004, il n'y a eu aucun tirage sur cette ligne.

Les principales caractéristiques de cette ligne de crédit sont les suivantes :

- Durée : 5 ans
- Taux : Euribor et Libor (1-3-6-12 mois)
- Commission de non-utilisation : 0,125 %
- Commission d'utilisation : 0,275 % à 0,325 % selon le niveau d'utilisation

Cette ligne comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales parties au contrat, ainsi que, le cas échéant, la capacité de ses principales filiales ("principal subsidiaries", définies en fonction de leur part dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et de leurs filiales respectives, d'engager certaines opérations, y compris :

- des limites affectant la création ou l'autorisation de maintien de certaines sûretés sur l'un quelconque de leurs actifs,
- de modifier substantiellement la nature générale de leur activité,
- des restrictions sur les opérations de cession d'actifs et les fusions et opérations assimilées.

Lors de l'obtention de cette ligne, la société Cap Gemini S.A. s'est par ailleurs engagée à respecter certains engagements habituels y compris l'obtention et le maintien des autorisations nécessaires, le maintien d'une couverture d'assurance, le maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), la fourniture d'informations financières.

En outre, la Société s'est engagée à respecter les ratios financiers suivants :

- un ratio d'endettement net consolidé rapporté à la situation nette consolidée qui doit être inférieur à tout moment à 1 ;
- un ratio de couverture des charges financières nettes (tel que publié à la ligne « Produits et Frais Financiers (net) » du Compte de Résultats Consolidés) par le résultat d'exploitation consolidé qui doit être supérieur ou égal à 3,5 au 31 décembre et 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Au 30 juin 2004, le Groupe respectait pleinement la limite d'endettement contractuelle, puisque le ratio d'endettement net consolidé rapporté à la situation nette consolidée s'établissait à 0,1%. Le Groupe ne respectait en revanche pas le ratio de couverture des charges financières nettes par le résultat d'exploitation consolidé, qui s'établissait à 2,6 à la date du 30 juin 2004 sur 12 mois glissants. La société a de ce fait engagé des discussions avec les banques participantes portant sur les modalités d'un réaménagement des conditions d'utilisation de cette ligne de crédit.

Il est à noter que dans la mesure où cette ligne ne fait l'objet d'aucun tirage, le non respect du ratio de couverture des charges financières par le résultat opérationnel consolidé ne constitue pas un cas d'exigibilité anticipée au titre de l'OCEANE (voir ci-dessous) et ce y compris dans l'hypothèse où la majorité des banques du crédit syndiqué venait à prononcer l'annulation de la ligne.

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d'autres obligations afférentes aux contrats de prêt (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), en cas de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), d'insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle ou de survenance d'événement ayant un impact négatif significatif sur le Groupe.

Aux termes du présent contrat de crédit syndiqué, un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence tant sur la disponibilité de la ligne que sur la marge applicable.

• **Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. : (OCEANE)**

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1er janvier 2010. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 460 millions d'euros et il est représenté par 9 019 607 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 51 euros. Les Obligations portent intérêt à un taux de 2,50 % l'an.

Cette opération a donné lieu à une note d'information qui a obtenu le visa n° 03-607 de la Commission des opérations de bourse en date du 24 juin 2003.

Conversion et/ou échange des Obligations en actions

Chaque Obligation peut être convertie et/ou échangée en une action Capgemini à tout moment à compter du 11 août 2003 et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1er janvier 2010.

Amortissement normal

Les Obligations seront amorties en totalité le 1er janvier 2010 par remboursement au pair en numéraire.

Amortissement anticipé par rachats ou offres publiques

La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à l'amortissement anticipé de tout ou partie des Obligations, soit par rachats en bourse ou hors bourse, soit par des offres publiques de rachat ou d'échange.

La Société peut procéder à l'amortissement des Obligations par anticipation à compter du 2 juillet 2007 et jusqu'au septième jour ouvré précédant le 1er janvier 2010, pour la totalité des Obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé égal au pair, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs choisie par la Société parmi les 40 jours de bourse précédant immédiatement la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 125 % de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'Obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'Obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses Obligations.

Exigibilité anticipée

Par ailleurs, la documentation de l'OCEANE contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée à l'initiative de la majorité des porteurs d'Obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres Obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A.

Il convient de noter que dans la mesure où le crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A. le 31 juillet 2001 ne fait l'objet d'aucun tirage, le non respect du ratio de couverture des charges financières par le résultat opérationnel consolidé dans le cadre dudit crédit syndiqué (voir ci-dessus) ne constitue pas un cas d'exigibilité anticipée au titre de l'OCEANE, et ce y compris dans l'hypothèse où la majorité des banques du crédit syndiqué venait à prononcer l'annulation de la ligne.

Enfin, à noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des Obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est enfin engagée à maintenir les Obligations à un rang identique à toutes les autres Obligations négociables qui pourraient être émises par la Société ("pari passu").

• Dettes liées aux contrats de location financement

Au 30 juin 2004, le montant correspond à la dette liée aux retraitements des contrats de location-financement. Ils concernent principalement le financement des Universités du Groupe (Béhoust et Les Fontaines) et des investissements en matériel et en licences informatiques réalisés par Capgemini UK Plc., Capgemini Outsourcing BV (Benelux) et Nordac Rechenzentrumsgesellschaft mbH (Allemagne) dans le cadre de leur activité d'infogérance.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Début de contrat | Échéance | Taux | Solde au 30 juin 2003 | Solde au 31 décembre 2003 | Solde au 30 juin 2004 |
|---------------------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Université Capgemini (Béhoust) | Avril 1992 | Janvier 2012 | Euribor 3 Mois + 0,7 % | 30 | 29 | 28 |
| Université Capgemini (Les Fontaines) | Déc. 2001 Déc. 2002 | Juillet 2014 | Euribor 3 Mois + 0,75 % | 90 | 87 | 84 |
| Capgemini UK Plc. | Déc. 2000 | Juillet 2010 | Fixe (3,6 % à 11,05 %) | 23 | 33 | 39 |
| Capgemini Outsourcing BV | Déc. 2002 | Juin 2008 | Fixe (3,12 % à 6,0 %) | 29 | 33 | 26 |
| Capgemini España SL | Juillet 2001 | Juin 2007 | Fixe 5 % | - | 6 | 5 |
| Nordac Rechenzentrumsgesellschaft mbH | Avril 1999 | Juin 2006 | Fixe 3,9 % | - | - | 5 |
| Capgemini Danmark AS | Juillet 2001 | Juin 2016 | Fixe 6,8 % | 1 | 1 | 1 |
| Transiciel S.A. | Avril 1999 | Avril 2011 | Fixe 5,7 % | - | 1 | 1 |
| Capgemini Portugal S.A. | Février 2003 | Janvier 2006 | Fixe 5,38 % | - | 1 | 1 |
| TOTAL | | | | 173 | 191 | 190 |

• Billets de Trésorerie

Au 30 juin 2004, l'encours de billets de trésorerie (échéance de 2 à 3 mois) s'élevait à 45 millions d'euros, dont 30 millions d'euros à un taux de 2,09 % et 15 millions d'euros à un taux de 2,15 %.

• Autres dettes financières

Au 30 juin 2004 les autres dettes financières comprennent un encours de financement de 40 millions d'euros correspondant à la mobilisation par la société Transiciel de créances commerciales, auprès d'une société d'affacturage.

Les contrats d'affacturage prévoient une enveloppe maximum de 90 millions d'euros aux conditions suivantes :

- une commission de gestion (y compris assurance crédit) représentant 0,15 % de l'encours cédé,
- une marge de financement sur le tirage qui s'élève à 50 points de base sur Euribor 3 mois.

b-2) Principales caractéristiques des dettes financières :

• Taux d'intérêts

Le taux moyen, sur le premier semestre 2004, des intérêts sur les dettes financières du Groupe ressort à 4,6 % contre 6,2 % sur l'année 2003. A noter que hors commissions bancaires et frais de gestion liés au régime français d'intéressement des salariés, le taux moyen des dettes financières ressortirait à 3,3 %.

Au 30 juin 2004, la part des dettes à taux variable est de 24 % et la part des dettes à taux fixe est de 76 %.

• Echancier de remboursement

L'échéancier de remboursement des dettes financières est le suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | | 31 décembre 2003 | | 30 juin 2004 | |
|------------------------------|--------------|------------|------------------|------------|--------------|------------|
| | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| n+1 | 109 | 41 | 202 | 22 | 191 | 23 |
| n+2 | 43 | 16 | 77 | 8 | 40 | 5 |
| n+3 | 13 | 5 | 77 | 8 | 25 | 3 |
| n+4 | 12 | 4 | 17 | 2 | 26 | 3 |
| n+5 | 12 | 4 | 22 | 3 | 15 | 2 |
| n+6 et années ultérieures | 80 | 30 | 529 | 57 | 532 | 64 |
| TOTAL | 269 | 100 | 924 | 100 | 829 | 100 |

• Ventilation par devise

La ventilation des dettes financières par devise est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | | 31 décembre 2003 | | 30 juin 2004 | |
|------------------------------|--------------|------------|------------------|------------|--------------|------------|
| | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| Euro | 210 | 78 | 829 | 90 | 733 | 88 |
| Dollar US | 20 | 7 | 46 | 5 | 42 | 5 |
| Livre Sterling | 23 | 9 | 33 | 3 | 39 | 5 |
| Autres devises | 16 | 6 | 16 | 2 | 15 | 2 |
| TOTAL | 269 | 100 | 924 | 100 | 829 | 100 |

• Sûretés réelles

Au 30 juin 2004, les dettes financières sont garanties par des sûretés réelles à hauteur de 307 millions d'euros, dont 190 millions d'euros de location-financement, 56 millions d'euros de lignes de crédit bénéficiant dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A. et 40 millions d'euros relatifs à la mobilisation par la société Transiciel de créances commerciales auprès d'une société d'affacturage.

b-3) Variation des dettes financières

La variation des dettes financières s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2003 | Exercice 2003 | 1er semestre 2004 |
|--|-------------------|---------------|-------------------|
| AU 1^{er} JANVIER | 302 | 302 | 924 |
| Nouveaux emprunts | 94 | 528 | 99 |
| Remboursements | (84) | (31) | (201) |
| Variation nette des tirages sur lignes de crédit | (21) | (36) | (6) |
| Ecarts de conversion | (22) | (40) | 4 |
| Variation de périmètre | - | 201 | 9 |
| FIN DE PERIODE | 269 | 924 | 829 |

Note 12 - Instruments financiers

• Couvertures des risques de taux d'intérêts

Au 30 juin 2004, six couvertures de taux d'intérêts étaient en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (cap, floor et tunnel) portant sur un montant total de 230,9 millions d'euros (contre un montant de 202,6 millions d'euros au 31 décembre 2003), pour des périodes allant de 2 à 10 ans, relatives à :

- un contrat d'échange de taux d'intérêts portant sur un montant total de 41,9 millions d'euros (43,5 millions d'euros au 31 décembre 2003), pour une période restant à courir de 10 ans, relative à la couverture à hauteur de 50 % du crédit bail contracté par la SARL Immobilière les Fontaines (Université Capgemini) en décembre 2002. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, la SARL Immobilière les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51 % contre Euribor 3 mois.

L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 30 juin 2004 fait apparaître un gain latent de 0,5 million d'euros (0,6 million d'euros au 31 décembre 2003).

- quatre contrats d'échange de taux mis en place par Transiciel sur ses prêts à moyen terme et portant sur un montant total de 159,1 millions d'euros. Ces contrats sont à montants dégressifs dans le temps et pour une période restant à courir de 25 mois. A noter que ces prêts ont été remboursés par anticipation en totalité le 24 février 2004. L'évaluation de ces contrats d'échange de taux à la valeur de marché au 30 juin 2004 fait apparaître une perte latente de 5 millions d'euros (5,2 millions d'euros au 31 décembre 2003), montant provisionné dans le cadre de l'acquisition de la société Transiciel.

- et un nouveau contrat d'échange de taux d'intérêts portant sur un montant total de 29,9 millions d'euros, pour une période restant à courir de 12 jours, relative à la couverture d'un Billet de Trésorerie émis par Cap Gemini S.A. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, Cap Gemini S.A. est payeur du taux variable Eonia capitalisé contre taux fixe à 2,02 %.

L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 30 juin 2004 fait apparaître un gain latent non significatif.

• Couvertures des risques de change

Au 30 juin 2004, les couvertures de taux de change s'élevaient au total à 251,7 millions d'euros (contre 254,3 millions d'euros au 31 décembre 2003) et correspondaient :

- à des couvertures commerciales prenant la forme d'opérations de change à terme arrivant à échéance en 2004 ou 2005 pour une contre-valeur totale de 30,8 millions d'euros,

- à des couvertures financières dans le cadre de financements internes au Groupe et prenant la forme de contrats d'achats / ventes de devises à terme (swap de change) à échéance 2004 pour un montant total de 220,9 millions d'euros.

L'évaluation de ces contrats à leur valeur de marché au 30 juin 2004 fait apparaître un gain latent de 1,3 million d'euros (la valeur de marché de l'ensemble des couvertures de taux de change au 31 décembre 2003 faisait apparaître un gain latent de l'ordre de 1,9 million d'euros).

Note 13 - Provisions et autres passifs à long terme

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|--|--------------|------------------|--------------|
| Provisions pour risques et charges | 27 | 43 | 43 |
| Provisions pour retraites et engagements assimilés | 109 | 101 | 110 |
| Réserve spéciale de participation | 68 | 62 | 37 |
| Impôts différés passifs à long terme | 55 | 52 | 56 |
| TOTAL | 259 | 258 | 246 |

• Provisions pour retraites et engagements assimilés

L'analyse du compte provisions pour retraites et engagements assimilés au 31 décembre 2003 et au 30 juin 2004 est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2003 | 30 Juin 2004 |
|--|------------------|--------------|
| Provisions sur régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs | | |
| - Etats-Unis, Canada, Allemagne | 5 | 8 |
| - Royaume-Uni | 8 | 10 |
| Provisions sur régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs (Allemagne) | 21 | 25 |
| Provisions pour indemnités de départ à la retraite (France, Italie) | 30 | 30 |
| Provisions pour couvertures médicales et autres | 37 | 37 |
| TOTAL | 101 | 110 |

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer en 2004 la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1er avril 2003, relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Néanmoins, il convient de noter que les engagements de retraite et assimilés du personnel du Groupe sont inscrits au bilan conformément aux lois et usages des pays dans lesquels ils sont implantés, et que l'évaluation de ces engagements est conforme à la recommandation n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité, à l'exception de l'Italie et du Royaume-Uni, où une évaluation des engagements conforme à la recommandation est indiquée ci-après.

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

• Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Europe Centrale, Pays Nordiques, Italie, et Ibérie), aux Etats Unis ainsi qu'en Asie Pacifique.

Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice.

• Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime.

- Les régimes à prestations définies couverts par des actifs :

Ces régimes existent aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume Uni, en Allemagne et en France (Transiciel).

- Les régimes à prestations définies non couverts par des actifs :

Dans le cadre de ces régimes, des provisions pour indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale sont constatées au passif du bilan dans le compte « provisions pour retraites et engagements assimilés ». Les pays principalement concernés sont la France, l'Italie, l'Allemagne, la Finlande, la Pologne, l'Autriche, les Etats-Unis et le Canada.

Concernant les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne, les provisions sur régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Etats-Unis | Canada | Allemagne | Total |
|---|------------|------------|--------------|--------------|
| Dette actuarielle | 30 | 110 | 11 | 151 |
| Juste valeur des actifs de couverture | 20 | 101 | 11 | 132 |
| Engagements bruts | 10 | 9 | - | 19 |
| Ecart actuariels non constatés | - | (10) | - | (10) |
| Coûts des services passés non constatés | - | (1) | - | (1) |
| Engagements nets au bilan | 10 | (2) | - | 8 |
| Effectifs concernés | 624 | 561 | 1 014 | 2 199 |

Concernant le Royaume-Uni, compte tenu de l'âge moyen des employés en activité au 30 juin 2004 (42 ans), la majeure partie des actifs du plan a été investie en actions. La méthode légale consiste à actualiser les engagements de retraite au taux de rendement attendu à long terme sur les actifs en portefeuille ; au cas particulier, le taux de rendement à long terme retenu sur les actifs investis en actions est de 8 %. La comparaison avec la valeur de marché des actifs en portefeuille fait ressortir un déficit de couverture qui, en application de la réglementation locale, est amorti sur la durée attendue de vie active résiduelle moyenne des salariés (environ 12 années). Les charges de retraites de la période comprennent l'amortissement semestriel de ce déficit et le coût des services rendus au titre de la période. La provision inscrite au bilan au 30 juin 2004 pour 10 millions d'euros correspond à la part non encore décaissée des coûts de retraites.

La méthode qui consiste à actualiser les engagements de retraite au taux de rendement des obligations, soit 5,75 % au 30 juin 2004, conduirait à constater un déséquilibre de 319 millions d'euros au 30 juin 2004 (contre 276 millions d'euros au 31 décembre 2003 et 365 millions d'euros au 30 juin 2003).

(en millions d'euros)

| | |
|---|--------------|
| Dette actuarielle | 945 |
| Juste valeur des actifs de couverture | 626 |
| Engagements bruts | 319 |
| Ecarts actuariels non constatés | |
| Coûts des services passés non constatés | |
| Engagements nets au bilan | |
| EFFECTIFS CONCERNÉS | 9 703 |

Le contrat « ASPIRE » (voir note 14) stipule des dispositions de transfert des engagements de retraites et assimilés au sein des régimes de retraites de la société Capgemini UK Plc., à l'initiative des employés. Ces engagements seront entièrement couverts à la date du transfert.

• Réserve spéciale de participation

La diminution de la réserve spéciale de participation s'explique principalement par le reclassement en part à court-terme de la dette correspondant aux droits octroyés au titre de l'exercice 1999.

Note 14 - Engagements reçus et donnés

a) Engagements reçus

| (en millions d'euros) | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|-----------------------|--------------|------------------|--------------|
| Sur contrats | 5 | 5 | 7 |
| Autres | 5 | 4 | 4 |
| TOTAL | 10 | 9 | 11 |

En Allemagne, la société IS Energy, dont le Groupe détient 25,22 %, et la société E.ON (actionnaire majoritaire d'IS Energy) sont liées par un contrat de consortium dont les termes prévoient jusqu'au 30 septembre 2006 :

- l'exercice par la société E.ON d'une option d'achat des 25,22 % d'intérêts détenus par Capgemini Deutschland Holding GmbH dans la société IS Energy,
- l'exercice par la société Capgemini Deutschland Holding GmbH d'une option de vente de sa participation dans la société IS Energy.

En cas d'exercice des options d'achat ou de vente, le montant versé ou reçu est fixé à 16 millions d'euros.

b) Engagements donnés

| (en millions d'euros) | 30 juin 2003 | 31 décembre 2003 | 30 juin 2004 |
|-------------------------------|--------------|------------------|--------------|
| Sur locations non résiliables | 1 247 | 1 173 | 1 066 |
| Sur contrats | 35 | 79 | 99 |
| Sur emprunts | 6 | 13 | 5 |
| Autres | 36 | 78 | 73 |
| TOTAL | 1 324 | 1 343 | 1 243 |

L'analyse des engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables, par nature et par échéance, au 30 juin 2004 est la suivante :

(en millions d'euros)

| | Matériel informatique | Bureaux | Véhicules | Autres locations non résiliables | Total |
|---------------------------|-----------------------|------------|------------|----------------------------------|--------------|
| n+1 | 38 | 134 | 48 | 2 | 222 |
| n+2 | 37 | 137 | 35 | 2 | 211 |
| n+3 | 21 | 123 | 19 | 1 | 164 |
| n+4 | 7 | 109 | 8 | - | 124 |
| n+5 | 1 | 100 | 1 | - | 102 |
| n+6 et années ultérieures | - | 243 | - | - | 243 |
| TOTAL | 104 | 846 | 111 | 5 | 1 066 |

Les baux relatifs aux bureaux varient selon les zones géographiques, et s'étalent sur des périodes comprises entre 5 et 25 ans. La durée des contrats de véhicules s'étale de 3 à 5 ans.

Les engagements sur des locations non résiliables sont principalement donnés au Royaume-Uni (277 millions d'euros), en Amérique du Nord (225 millions d'euros), au Benelux (174 millions d'euros), en France (114 millions d'euros) et en Allemagne et Europe Centrale (99 millions d'euros).

Les engagements sur contrats correspondent principalement aux commandes d'achat à venir dans le cadre de contrats d'achats globaux, principalement au Royaume Uni.

Les autres engagements recouvrent principalement :

- des cautions fiscales données à l'occasion de contentieux fiscaux en France et en Espagne,
- des engagements sociaux en Hollande et en Suède,
- une caution relative à la mobilisation par la société Transiciel Benelux S.A. de créances commerciales auprès d'une société d'affacturage.

Engagements donnés dans le cadre de contrats d'infogérance

Dans un certain nombre de grands contrats signés par des sociétés du Groupe (en particulier les contrats "ASPIRE" signé avec Inland Revenue le 5 janvier 2004 pour un montant estimé à 3 milliards de livres Sterling et TXU signé le 17 mai 2004 pour un montant de 3,5 milliards de dollars (voir ci-dessous), le Groupe a été amené à mettre en place une garantie de performance et/ou une garantie financière.

Par ailleurs, le contrat d'infogérance signé pour 10 ans avec les sociétés TXU Energy Company LLC et Oncor Electric Delivery Company prévoit, au profit du Groupe TXU, et hors les clauses habituelles en la matière :

- une option de vente de sa participation de 2,9% dans la société Capgemini Energy LP et de certains actifs (essentiellement la plateforme informatique dont le Groupe TXU a concédé l'usage à Capgemini Energy LP pendant la durée du contrat) pour une valeur de 200 millions de dollars (sous réserve de certains ajustements). Cette option est exerçable par le Groupe TXU pendant les dix ans suivant la fin du contrat ;
- un droit de résiliation dans le cas où la notation de crédit du Groupe viendrait à être abaissée au-dessous du niveau "investment grade".

c) Autres engagements

Les accords signés au titre de l'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young stipulent que les anciens associés d'Ernst & Young qui exerçaient leur activité dans le domaine du conseil sont devenus des salariés du Groupe Capgemini et bénéficient à cet effet d'un contrat de travail. Au cas où ces personnes devenues salariées du Groupe décident de le quitter avant un certain délai, elles sont tenues de restituer ainsi tout ou partie des actions reçues au titre de l'apport, le nombre d'actions restituées étant fonction de la cause du départ et de la date de celui-ci.

Cap Gemini S.A., l'ensemble de ses filiales et toute société contrôlée directement ou indirectement à 50 % ou plus sont assurées pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant leur incomber en raison de leurs activités au sein d'un programme mondial organisé en plusieurs lignes placées auprès de différentes compagnies d'assurance. Ce programme est revu et ajusté périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. A hauteur de 20 millions d'euros, ce programme est couvert par l'intermédiaire d'une société Captive de ré-assurance consolidée dont les engagements sont couverts ou ré-assurés en totalité.

Le 26 juin 2003, Cap Gemini S.A. a cédé pour un montant de 74 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros détenue sur le Trésor Public, résultant de l'option de report en arrière (carry-back) du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002. Aux termes du contrat de cession, Cap Gemini S.A. s'est engagée à indemniser le cessionnaire à hauteur de toute différence qui serait constatée entre le montant de la créance cédée et le montant effectivement recouvrable auprès du Trésor Public, et ce pour une période allant jusqu'au 30 juin 2011.

En date du 20 octobre 2003, la société Cap Gemini S.A. a lancé une Offre Publique d'Echange visant les actions de la société Transiciel, par laquelle les actionnaires de Transiciel se voient proposer par Cap Gemini d'échanger leurs actions selon l'une des deux options suivantes :

- 1ère branche : une parité d'échange de 1 action Capgemini à émettre pour 3 actions Transiciel.
- 2ème branche : une parité de 5 actions Capgemini à émettre et 16 bons d'attribution d'actions nouvelles Capgemini pour 16 actions Transiciel.

La seconde option comporte un mécanisme de complément de prix se traduisant par l'attribution d'actions Capgemini supplémentaires conditionnée à l'atteinte par le nouvel ensemble Sogeti/Transiciel d'objectifs de résultat au cours des deux prochaines années. Ce mécanisme de complément de prix est détaillé dans la note d'information ayant reçu le visa de la COB n°03-935 en date du 29 octobre 2003. Sous réserve de réalisation de ces objectifs, chaque bon d'attribution d'actions donnera droit à l'attribution au profit de son titulaire d'une quotité d'actions nouvelles Capgemini, jouissance 1er janvier 2006, soit un maximum de 508 600 actions. Les actions nouvelles ainsi créées, valorisées à 35,44 euros (cours de bourse du 18 décembre 2003, date de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant approuvé l'opération), ne seront comptabilisées qu'au moment de leur émission, ce qui induira dans les comptes consolidés un ajustement corrélatif de l'écart d'acquisition initial trouvant sa contrepartie dans les capitaux propres consolidés du Groupe.

Le 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé pour un montant de 33 millions d'euros à un établissement de crédit une créance complémentaire de carry back de 39 millions d'euros détenue sur le Trésor Public, résultant d'un accroissement des bénéfices d'imputation sur lesquels a été reporté le déficit fiscal français de l'exercice 2002. Aux termes du contrat de cession, Cap Gemini S.A. s'est engagée à indemniser le cessionnaire à hauteur de toute différence qui serait constatée entre le montant de la créance cédée et le montant effectivement recouvrable auprès du Trésor Public, et ce pour une période allant jusqu'au 30 juin 2011.

Note 15 - Effectifs

Les effectifs en fin de période se répartissent entre les principales zones géographiques du Groupe de la manière suivante :

| Effectifs en fin de période | 30 juin 2003 | | 31 décembre 2003 | | 30 juin 2004 | |
|------------------------------|---------------|------------|------------------|------------|---------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Amérique du Nord | 8 943 | 18 | 7 914 | 14 | 7 285 | 13 |
| Royaume-Uni et Irlande | 6 522 | 13 | 6 496 | 12 | 6 485 | 12 |
| Pays Nordiques | 3 910 | 8 | 3 672 | 7 | 3 553 | 6 |
| Benelux | 7 987 | 16 | 8 540 | 15 | 8 347 | 15 |
| Allemagne et Europe Centrale | 2 911 | 6 | 3 055 | 5 | 3 284 | 6 |
| France | 13 030 | 27 | 18 442 | 33 | 18 572 | 34 |
| Europe du Sud | 4 559 | 9 | 5 404 | 10 | 5 178 | 9 |
| Asie-Pacifique | 1 549 | 3 | 2 053 | 4 | 2 467 | 5 |
| TOTAL | 49 411 | 100 | 55 576 | 100 | 55 171 | 100 |

Note 16 - Activité par zone géographique

La décomposition du chiffre d'affaires, des résultats d'exploitation, de la marge d'exploitation ainsi que des actifs immobilisés et des comptes clients et comptes rattachés par zone géographique est la suivante :

| Chiffre d'affaires <i>(en millions d'euros)</i> | Exercice 2003 | | 1^{er} semestre 2003 | | 1^{er} semestre 2004 | |
|---|----------------------|------------|-------------------------------------|------------|-------------------------------------|------------|
| | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| Amérique du Nord | 1 715 | 30 | 933 | 31 | 660 | 22 |
| Royaume-Uni et Irlande | 1 016 | 18 | 522 | 17 | 536 | 18 |
| Pays Nordiques | 377 | 6 | 199 | 7 | 191 | 7 |
| Benelux | 762 | 13 | 393 | 13 | 415 | 14 |
| Allemagne et Europe Centrale | 437 | 8 | 210 | 7 | 225 | 8 |
| France | 1 066 | 18 | 568 | 19 | 745 | 25 |
| Europe du Sud | 285 | 5 | 153 | 5 | 156 | 5 |
| Asie-Pacifique | 96 | 2 | 45 | 1 | 42 | 1 |
| TOTAL | 5 754 | 100 | 3 023 | 100 | 2 970 | 100 |

| Résultat d'exploitation <i>(en millions d'euros)</i> | Exercice 2003 | | 1^{er} semestre 2003 | | 1^{er} semestre 2004 | |
|--|----------------------|------------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-------------|
| | | | | | | |
| Amérique du Nord | | 41 | | 28 | | (32) |
| Royaume-Uni et Irlande | | 36 | | 15 | | (9) |
| Pays Nordiques | | (4) | | (6) | | (7) |
| Benelux | | 72 | | 33 | | 21 |
| Allemagne et Europe Centrale | | 20 | | 6 | | 7 |
| France | | 24 | | 19 | | 12 |
| Europe du Sud | | (37) | | (14) | | (11) |
| Asie-Pacifique | | 3 | | - | | (1) |
| TOTAL | | 155 | | 81 | | (20) |

| Marge d'exploitation <i>(en %)</i> | Exercice 2003 | | 1^{er} semestre 2003 | | 1^{er} semestre 2004 | |
|--|----------------------|------------|-------------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------|
| | | | | | | |
| Amérique du Nord | | 2,4 | | 3,0 | | (4,8) |
| Royaume-Uni et Irlande | | 3,5 | | 2,9 | | (1,7) |
| Pays Nordiques | | (1,1) | | (3,0) | | (3,7) |
| Benelux | | 9,4 | | 8,4 | | 5,0 |
| Allemagne et Europe Centrale | | 4,6 | | 2,9 | | 3,1 |
| France | | 2,3 | | 3,4 | | 1,6 |
| Europe du Sud | | (13,0) | | (9,2) | | (7,0) |
| Asie-Pacifique | | 3,1 | | - | | (2,4) |
| TOTAL | | 2,7 | | 2,7 | | (0,7) |

| Actif immobilisé <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | | 31 décembre 2003 | | 30 juin 2004 | |
|---|---------------------|------------|-------------------------|------------|---------------------|------------|
| | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| Amérique du Nord | 313 | 15 | 275 | 11 | 287 | 11 |
| Royaume-Uni et Irlande | 582 | 27 | 576 | 24 | 640 | 26 |
| Pays Nordiques | 113 | 5 | 111 | 5 | 113 | 5 |
| Benelux | 472 | 22 | 466 | 19 | 587 | 24 |
| Allemagne et Europe Centrale | 185 | 9 | 171 | 7 | 182 | 7 |
| France | 403 | 19 | 747 | 31 | 649 | 26 |
| Europe du Sud | 57 | 3 | 51 | 3 | 31 | 1 |
| Asie-Pacifique | 10 | - | 11 | - | 12 | - |
| TOTAL | 2 135 | 100 | 2 408 | 100 | 2 501 | 100 |

| Clients et comptes rattachés (net) <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2003 | | 31 décembre 2003 | | 30 juin 2004 | |
|---|---------------------|------------|-------------------------|------------|---------------------|------------|
| | Montants | % | Montants | % | Montants | % |
| Amérique du Nord | 303 | 22 | 226 | 17 | 206 | 14 |
| Royaume-Uni et Irlande | 184 | 13 | 182 | 14 | 219 | 15 |
| Pays Nordiques | 60 | 4 | 64 | 5 | 75 | 5 |
| Benelux | 213 | 15 | 177 | 13 | 216 | 15 |
| Allemagne et Europe Centrale | 118 | 8 | 115 | 8 | 130 | 9 |
| France | 382 | 27 | 453 | 34 | 475 | 33 |
| Europe du Sud | 141 | 10 | 119 | 8 | 118 | 8 |
| Asie-Pacifique | 15 | 1 | 10 | 1 | 11 | 1 |
| TOTAL | 1 416 | 100 | 1 346 | 100 | 1 450 | 100 |

4. Autre information – Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation - défini comme le ratio des temps imputés aux projets sur les temps travaillés (y compris notamment absence maladie et formation et hors congés) - ressort, pour le premier semestre 2004, à 64,6% dans l'activité Conseil, 73,5% dans l'activité Technologie et 83,3% dans l'Assistance technique de proximité.

V. CONVENTION REGLEMENTEE

Aucune nouvelle convention au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été autorisée par le Conseil d'Administration depuis le début de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2004.

COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LE 23 MARS 2004

| | | |
|----|--|----|
| 1. | 11.05.2004 – COMMUNIQUE SUR LE CHIFFRE D’AFFAIRES DU 1 ^{er} TRIMESTRE 2004..... | 36 |
| 2. | 18.05.2004 – COMMUNIQUE: TXU ET CAPGEMINI FORMENT UNE NOUVELLE SOCIETE DE SERVICES VISANT LES ENTREPRISES DE SERVICES PUBLICS (traduction libre de l’anglais en français)..... | 37 |
| 3. | 11.08.2004 – COMMUNIQUE SUR LE CHIFFRE D’AFFAIRES DU 2 ^{ème} TRIMESTRE 2004 | 39 |
| 4. | 15.10.2004 – COMMUNIQUE SUR RENEGOCIATION DE LA LIGNE BANCAIRE SYNDIQUEE..... | 40 |
| 5. | 4.11.2004 – COMMUNIQUE ANNONCANT LA SIGNATURE D’UN CONTRAT DE 1,6 MILLIARD D’EUROS AVEC SCHNEIDER ELECTRIC..... | 41 |
| 6. | 9.11.2004 – COMMUNIQUE SUR LE CHIFFRE D’AFFAIRES DU 3 ^{ème} TRIMESTRE 2004 | 42 |
| 7. | 9.11.2004 – COMMUNIQUE : LE GROUPE CAP GEMINI VEND SA PARTICIPATION DANS VERTEX A UNITED UTILITIES PLC (traduction libre de l’anglais en français)..... | 43 |
| 8. | 25.11.2004 – COMMUNIQUE ANNONCANT LE RENFORCEMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU GROUPE CAP GEMINI..... | 45 |

Paris, le 11 mai 2004

Contact presse:

Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

Contact Investisseurs :

Laurence Chalmet
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52

| |
|--|
| Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2004 |
|--|

Le Groupe Capgemini a réalisé au 1^{er} trimestre 2004 un chiffre d'affaires consolidé de 1 477 millions d'euros, en progression de 6% par rapport à celui du 4^{ème} trimestre 2003. Hors effets de change et à périmètre constant, ce chiffre d'affaires est inférieur de 2,4% à celui réalisé au 4^{ème} trimestre 2003, ce qui marque le retour à une saisonnalité normale de l'activité.

Les effectifs du Groupe sont restés stables avec 55 416 collaborateurs au 31 mars 2004 contre 55 576 au 31 décembre 2003.

Le montant des prises de commandes enregistrées au 1^{er} trimestre 2004 est de 1 648 millions d'euros, soit un ratio "prises de commandes/chiffre d'affaires" égal à 1,1.

La stabilisation progressive du chiffre d'affaires semble en bonne voie en Europe, et si elle n'est pas encore confirmée en Amérique du Nord, on a noté toutefois au cours de ce 1^{er} trimestre une nette reprise des signatures dans le Conseil et l'Intégration de Systèmes.

o0o

TXU et Capgemini créent une nouvelle société de services métier visant les entreprises de services publics

La nouvelle entité apporte une certaine flexibilité aux marchés de l'électricité en pleine évolution

DALLAS et NEW YORK (18 mai 2004) – Capgemini et TXU Corp. (code TXU sur la Bourse de New York) concluent aujourd'hui un partenariat délimité en créant Capgemini Energy Limited Partnership. Cette entité apportera dans un premier temps des services de processus métier et de solutions informatiques à TXU, avant d'étendre son offre à d'autres clients du secteur de l'énergie.

Cet accord de dix ans et d'un montant supérieur à 3,5 milliards de dollars, prévoit que 2 700 collaborateurs environ quitteront TXU à partir du 1^{er} juillet pour rejoindre les rangs de Capgemini Energy. Dans la nouvelle entité, ils fourniront à TXU et à d'autres sociétés du secteur de l'énergie des prestations dans les domaines de l'informatique, des centres d'appel, de la facturation, des ressources humaines, de la chaîne d'approvisionnement, de la gestion des comptes fournisseurs, de la finance et de la comptabilité. TXU détiendra moins de 3 % de Capgemini Energy et pourra vendre ses parts dans la joint venture à Capgemini à la fin du contrat.

« Capgemini Energy permettra à TXU d'améliorer son service, de renforcer sa compétitivité et de réduire ses coûts d'exploitation, estime John Wilder, le Directeur général de TXU. Le savoir-faire de nos collaborateurs qui rejoignent cette structure donne à Capgemini Energy la possibilité de commercialiser ses services auprès du secteur de l'énergie dans tous les Etats-Unis. »

Au cours des prochains mois, Capgemini Energy va développer et mettre en œuvre de nouveaux processus métier et rationalisera les services existants afin d'accroître leur productivité et d'exploiter les nouvelles technologies. La nouvelle société sera à terme le vecteur de référence de Capgemini pour proposer des services de technologie et de processus métier aux autres sociétés dans le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau aux Etats-Unis.

« Nous sommes ravis de conclure un tel partenariat avec TXU ; Ils prennent résolument une option sur l'avenir avec cette approche qui associe innovation et collaboration pour développer leurs services, a déclaré Chell Smith, Directeur général de Capgemini pour l'Amérique. Nous sommes déterminés à offrir conjointement une prestation à la fois très qualitative et compétitive, qui contribuera à améliorer les performances de TXU. La création de cette plate-forme évolutive et performante marque également un véritable tournant pour le secteur énergétique aux Etats-Unis. »

Par le biais de cette collaboration, Capgemini Energy permet en effet à TXU de rationaliser sur le long terme ses services de support métier, tout en améliorant sa prestation dans les activités secondaires. Capgemini Energy s'est engagée à réduire à quinze secondes le délai de prise d'appels

pour les clients du secteur de l'électricité et à améliorer de 30 % les taux de satisfaction. Avec l'apport de telles améliorations, Capgemini Energy devrait permettre à TXU de réaliser de substantielles économies en 2005 par rapport à 2003.

C'est ici la deuxième opération d'envergure effectuée par Capgemini dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord au cours de ces dernières années. La société exploite actuellement au Canada une plate-forme multientèle pour Hydro One, Ontario Power Generation et Bruce Power, pour un montant global de 1,7 milliard de dollars. Elle y gère des services d'informatique, de ressources humaines, de paie, de chaîne d'approvisionnement, de service client, de règlements et de comptabilité, qui font bénéficier leurs utilisateurs à la fois d'une amélioration notable de leur prestation et d'une réduction de leurs coûts.

-0-

TXU est un spécialiste de l'énergie basé à Dallas qui gère un portefeuille d'activités dans les secteurs réglementés et non réglementés en Amérique du Nord, essentiellement au Texas. TXU Energy, la branche non réglementée de TXU, fournit de l'électricité et des services annexes à plus de 2,6 millions de clients au Texas sur le marché concurrentiel, ce qui en fait le premier distributeur d'électricité de tout l'Etat en nombre de clients. Par ailleurs, TXU Energy possède et gère une capacité de génération de 18 500 MW au Texas, dont 2 300 MW de nucléaire et 5 837 MW en centrale au lignite et au charbon. La société est aussi le premier acheteur d'électricité éolienne du Texas et figure parmi les cinq premiers clients de ce type d'électricité en Amérique du Nord. Les activités réglementées de transport et de distribution d'électricité de TXU viennent compléter ces activités concurrentielles : les compétences dans le domaine de la gestion d'actifs, acquises depuis plus d'un siècle y sont exploitées pour assurer la fiabilité de la distribution à sa clientèle. L'activité de distribution d'électricité de TXU est la plus importante du Texas. Elle alimente 2,9 millions sites répartis sur un réseau de distribution de près de 160 000 kilomètres et un réseau de transport de plus de 22 000 kilomètres. TXU a conclu un accord de cession de TXU Australia, son entité australienne dans l'énergie, et a annoncé son intention de vendre TXU Gas, sa filiale texane de transport et de distribution principalement réglementée de gaz naturel. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.txucorp.com.

Capgemini, l'un des leaders mondiaux du conseil, de la technologie et de l'externalisation, a une approche originale de la collaboration avec ses clients, la *Collaborative Business Experience*. En s'engageant sur une réussite mutuelle et sur une véritable création de valeur, la société guide ses clients pour mettre en œuvre leur stratégie de croissance, pour exploiter au mieux la technologie et pour se développer grâce à l'apport de la collaboration. Capgemini compte environ 55 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires total de 5,754 milliards d'euros en 2003.

Vous trouverez de plus amples informations sur les services proposés, ainsi que les coordonnées des implantations de Capgemini et d'autres renseignements sur www.capgemini.com.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

| | |
|---|---|
| Philippe Guichardaz Capgemini Corp. +33 1 47 54 50 45 | John Patterson Relations publiques Capgemini Etats-Unis +1 (917) 803-4382 |
|---|---|

| | |
|--|---|
| Carol Peters IBM Corp. +1 (214) 812-5924 | Carlos Santos TXU Corp. +1 (713) 243-6275 |
|--|---|

Paris, le 11 août 2004

Contact presse:

Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

Contact Investisseurs :

Laurence Chalmet
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52

Stabilité du chiffre d'affaires au 2^e trimestre 2004

Le Groupe Capgemini a réalisé au 2^e trimestre 2004 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 1 493 millions d'euros, en progression de 1,7 % par rapport au 2^e trimestre de l'exercice précédent (*) et de 1,1 % par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice en cours.

Pour l'ensemble du 1^{er} semestre 2004, le chiffre d'affaires consolidé s'élève donc à 2 970 millions d'euros contre 3 023 millions d'euros au 1^{er} semestre 2003.

Les résultats audités du 1^{er} semestre 2004 seront présentés et commentés le 9 septembre prochain.

(*) à taux de change et périmètre constants, ce chiffre d'affaires est inférieur de 5,3 % à celui réalisé au 2^e trimestre 2003.

Paris, le 15 octobre 2004

Contact presse:

Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

Contact Investisseurs :

Laurence Chalmet
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52

**Ligne bancaire syndiquée
de 600 millions d'euros renégociée**

La société Cap Gemini S.A. confirme avoir recouvré la disponibilité de sa ligne bancaire syndiquée d'un montant de 600 millions d'euros mise en place le 21 juillet 2001 pour 5 ans, laquelle n'a depuis lors jamais été tirée.

Les tirages sur cette ligne bancaire seront désormais soumis à une marge variant de 0,60 % à 0,65 % selon le niveau d'utilisation, et la commission de non-utilisation a été fixée à 0,21 %. Ces commissions peuvent évoluer, à la hausse comme à la baisse, en fonction du niveau de notation de crédit long terme attribué à la Société par Standard & Poor's.

Par ailleurs, le ratio de couverture des charges financières nettes par le résultat d'exploitation consolidé devant être respecté par le Groupe Capgemini au titre de l'année 2004 a été fixé à 1,75.

oOo

Contact Presse :
Philippe Guichardaz
Tel : 01 47 54 50 45
Email : philippe.guichardaz@capgemini.com

Relations Investisseurs :
Laurence Chalmet
Tel : 01 47 54 50 52
Email : laurence.chalmet@capgemini.com

Capgemini signe un contrat de 1,6 milliard d'euros avec Schneider Electric

PARIS, LE 4 NOVEMBRE 2004 – Capgemini annonce la signature d'un contrat d'un montant de 1,6 milliard d'euros avec Schneider Electric portant sur une durée de 10 ans suite aux négociations exclusives engagées le 9 juin 2004.

Ce contrat comprend deux volets :

- L'infogérance de l'informatique européenne de Schneider Electric qui se traduira à partir de janvier 2005 par le transfert d'environ 800 personnes vers les sites de Capgemini dans les pays concernés ;
- La construction d'un système d'information mondial unique, basé sur des solutions SAP pour les 4 directions opérationnelles de Schneider Electric (Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Europe, Ibérique & Internationale)

Grâce à sa connaissance des métiers de Schneider Electric, Capgemini a pu s'engager sur la mise en œuvre d'une évolution maîtrisée du patrimoine applicatif, sur la continuité des opérations courantes et sur une gestion optimisée des coûts. L'engagement fort de Capgemini sur le volet social, clé du succès des grands contrats d'infogérance, et la confiance mutuelle qui existent entre les deux groupes garantissent une relation pérenne et fructueuse.

Avec ce nouveau succès dans l'infogérance de transformation, Capgemini s'affirme comme un leader mondial dans cette activité.

A propos de Capgemini

Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, a réalisé un chiffre d'affaires 2003 de 5,7 milliards d'euros et emploie environ 60 000 personnes dans le monde.



Paris, le 9 novembre 2004

Contact presse:
Philippe Guichardaz
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

Contact Investisseurs :
Laurence Chalmet
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52

**Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2004
en forte progression**

Le Groupe Capgemini a réalisé au troisième trimestre 2004 un chiffre d'affaires consolidé de 1 613 millions d'euros contre :

- 1 493 millions d'euros au trimestre précédent
- 1 337 millions au troisième trimestre 2003.

| CA publié T3 2004 | Variation | CA de T2 2004 | <u>T3 2004</u> <u>T2 2004</u> | CA T3 2003 | <u>T3 2004</u> <u>T3 2003</u> |
|----------------------|-------------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|----------------------------------|
| 1 613 M€ | à taux et périmètre courants | 1 493 M€ (*) | + 8,0 % | 1 337 M€ (*) | + 20,6 % |
| | à taux et périmètre constants | 1 486 M€ | + 8,4 % | 1 429 M€ | + 12,7 % |

(*) tel que publié.

Le retour à la croissance amorcé au long du premier semestre 2004 est donc confirmé : l'augmentation du chiffre d'affaires à taux et périmètre constants constatée par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2003 est de 12,7% (+16,7% en Europe et +2,8% aux Etats-Unis).

L'activité infogérance a fortement contribué à cette progression grâce à l'entrée en production au 1^{er} juillet dernier des contrats Inland Revenue en Grande-Bretagne et TXU aux Etats-Unis. La signature récente du contrat Schneider Electric, qui entrera en production en 2005, contribue à donner au Groupe de solides positions dans le domaine de l'infogérance de transformation et une visibilité accrue sur le développement de ses activités (l'infogérance devrait représenter environ 35% du chiffre d'affaires au second semestre 2004).

L'activité Projets et Conseil enregistre elle aussi une amélioration sensible : à taux de change et périmètre constants, le Conseil enregistre encore en rythme annuel une décroissance du chiffre d'affaires au troisième trimestre, de moindre ampleur qu'au premier semestre (-11% contre -22%) ; l'activité Technologie se stabilise (-1% au lieu de -15%) et les services de proximité assurés par la filiale Sogeti/Transiciel enregistrent une croissance à peu près égale à celle du trimestre précédent.

Au total les prises de commande du troisième trimestre s'élèvent à 1 276 millions d'euros. Elles atteignent 988 millions d'euros dans l'activité Projet & Conseil, soit une augmentation de 6% par rapport au troisième trimestre 2003, alors qu'elles décroissaient en rythme annuel sur la première partie de l'année.

Paris, le 9 novembre 2004

Relations presse :

Philippe Guichardaz

+33 (0)1 47 54 50 45

Relations investisseurs :

Laurence Chalmet

+33 (0)1 47 54 50 52

LE GROUPE CAPGEMINI VEND SA PARTICIPATION DANS VERTEX A UNITED UTILITIES PLC

Le groupe Capgemini a cédé sa participation de 14,6 % dans Vertex Data Science Limited à United Utilities PLC pour 47,5 millions de livres sterling en cash (environ 68 millions d'euros).

Après cette opération, United Utilities détient désormais la totalité du capital de Vertex et Capgemini n'est plus représenté au conseil d'administration de Vertex.

Cette acquisition ne remet pas en cause l'alliance stratégique qui lie les deux sociétés. Ce partenariat non exclusif permet à Capgemini et à Vertex de se consacrer à leur cœur de métier et, selon les besoins, de mettre en commun des compétences complémentaires pour proposer à leur clientèle une offre conjointe.

La formation de cette alliance remonte à février 2001, lorsque Vertex avait pour principale mission la prestation de services internes chez United Utilities. Vertex avait à cette occasion pris en charge les activités de Capgemini en externalisation des processus métier pour les centres d'appel, et avait externalisé ses activités d'infrastructure informatique auprès de Capgemini. Cette dernière avait également pris une participation minoritaire chez Vertex.

Capgemini s'appuie sur des alliances avec ses partenaires pour renforcer son offre et pour mieux couvrir le marché, ce qui le fait bénéficier d'un avantage compétitif indéniable. Au Royaume-Uni, Vertex est le partenaire de Capgemini en gestion de la relation client pour les centres d'appel, ce qui a permis aux deux sociétés de mener à bien plusieurs projets en commun.

John Roberts, le Directeur général de United Utilities, a déclaré :

« Ce partenariat nous a été très profitable et a bien aidé Vertex au cours de sa phase de développement. Avec Capgemini, nous gérons désormais d'importants contrats pour des clients tels que Hydro-One et la municipalité de Westminster.

Vertex a franchi une nouvelle étape en se dotant de ses propres capacités d'externalisation, et en décrochant d'importants contrats indépendamment du partenariat. Il est devenu un leader à part entière dans l'externalisation des processus métier. Une étude de marché récente montre d'ailleurs que Vertex est actuellement en quatrième position dans ce secteur au Royaume-Uni. Nous profitons du souhait de Capgemini de réaliser son investissement dans Vertex pour racheter sa participation minoritaire. Les perspectives de croissance pour Vertex demeurent très positives : dans ses activités de gestion de bases de clientèles pour le secteur des services

publics, la société a acquis des compétences qu'elle peut exploiter dans l'externalisation des processus métier, un marché en plein essor au Royaume-Uni comme en Amérique du Nord. »

Capgemini est un prestataire mondial de services financiers et comptables et gère d'importants projets multiprocessus, qui s'appuyant sur son réseau de centres de proximité, régionaux et délocalisés. La société propose des services d'externalisation des processus métier (BPO) sur tous les principaux marchés en Amérique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique, depuis ses trois plateformes situées au Canada (Toronto), en Pologne (Cracovie) et en Chine (Guangzhou).

Paul Spence, le Directeur des services d'externalisation de Capgemini pour l'Europe, conclut :

« Notre retrait du capital de Vertex n'aura aucune incidence sur l'étroite collaboration que nous entretenons dans le domaine des centres d'appel et de la gestion de clientèle. C'est justement cette collaboration qui nous confère une puissance considérable sur le marché dans nos domaines de compétences respectifs. La prépondérance de Capgemini dans le secteur de l'externalisation des processus métier, la position de leader de Vertex dans la gestion de la relation client pour les centres d'appel et l'association de ces compétences sont des arguments de poids dans notre offre. »

Capgemini

Capgemini, l'un des leaders mondiaux du conseil, de la technologie et de l'externalisation, a une approche originale de la collaboration avec ses clients, la *Collaborative Business Experience*. En s'engageant sur une réussite mutuelle et sur une véritable création de valeur, la société guide ses clients pour mettre en œuvre leur stratégie de croissance, pour utiliser au mieux la technologie et pour se développer grâce à l'apport de la collaboration. Capgemini compte environ 60 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires total de 5,754 milliards d'euros en 2003.

Vous trouverez de plus amples informations sur les services proposés, ainsi que les coordonnées des implantations de Capgemini et d'autres renseignements sur www.capgemini.com.

Vertex

Vertex est un prestataire d'externalisation de processus métier auprès des entreprises de services publics, des administrations locales et nationales et des entreprises de services du secteur privé. La société est spécialisée dans la transformation des processus de front et de back office et dans la gestion de la relation client. Elle s'adresse tout particulièrement aux structures disposant d'un grand nombre de clients, comme les services publics ou le secteur public, qui recherchent un savoir-faire dans la gestion de cette clientèle et dans la transformation, tout en visant à réduire leurs coûts en externalisant leurs processus métier.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2004, Vertex a généré un chiffre d'affaires de 386,5 millions de livres sterling (environ 552 millions d'euros) et un résultat d'exploitation, hors *goodwill*, de 25,1 millions de livres sterling (approximativement 36 millions d'euros). Après *goodwill*, le résultat d'exploitation se montait à 21,3 millions de livres sterling (30,4 millions d'euros environ). Au 31 mars 2004, l'actif net de Vertex s'élevait à 111,7 millions de livres sterling (soit 160 millions d'euros environ).



Paris, 25 novembre 2004

Contact Presse :
Philippe Guichardaz

Tél. 33 (0)1 47 54 50 45

Renforcement de la Direction Générale du Groupe Capgemini

Après la récente promotion de Nicolas Dufourcq comme Directeur Général Adjoint en charge des Finances, le Groupe Capgemini annonce l'arrivée prochaine au sein de son équipe de direction – conduite par Paul Hermelin – de Pierre DANON (actuellement Directeur Général de la division « Retail » de British Telecom) en qualité de Directeur Général Adjoint en charge des opérations. En accord avec son employeur actuel, son entrée effective est fixée au 1^{er} mars prochain.

A cette date, Alexandre Haeffner – actuel Directeur des Opérations – prendra en charge auprès de Paul Hermelin d'autres fonctions permettant de valoriser l'expérience et la connaissance intime qu'il a du Groupe dont il est l'un des dirigeants actifs depuis 35 ans.

Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées, licencié en droit, diplômé de l'I.S.A. (Institut Supérieur des Affaires), Pierre Danon a commencé sa carrière professionnelle chez Xerox où il a passé 20 ans (dont 3 ans aux Etats-Unis) et où il a occupé des fonctions de haut niveau dont la dernière était « Président Europe ». En octobre 2000, il a rejoint British Telecom dont il est aujourd'hui administrateur, membre du Comité Exécutif et Directeur Général de « BT Retail », une des trois unités opérationnelles de l'opérateur britannique(*).

Pierre Danon va faire bénéficier le Groupe de sa solide expérience internationale et de son expertise confirmée dans le secteur des technologies et des services.

Capgemini, l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance emploie environ 60.000 personnes dans une trentaine de pays et devrait réaliser en 2004 un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros.

(*) Cette unité emploie 38.000 personnes, gère 21 millions de clients en Grande-Bretagne et couvre leurs abonnés résidentiels, les grandes entreprises et le secteur « gouvernement ». Elle a généré en 2003 un chiffre d'affaires de 13,4 milliards de livres (sterling).